

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1717 - 8 juin 2001 - prix : 9F

TOUS DANS LA RUE

LE 9 JUIN,

CONTRE LES PLANS

DE LICENCIEMENTS

M 6189 - 1717 - 9,00 F



SOMMAIRE

4 - Notre camarade
José Lopez

Leur société

4 - La loi du silence
dans l'agroalimentaire
- Sida et capitalisme

5 - Le passé de Jospin

- Statistiques
sur le chômage
- Guadeloupe: arrestation
d'un syndicaliste

6 - Les riches

Tribune

6 - Le 9, le 13 et la suite...

Fête de LO

7 à 10

- Images de la fête
et extraits
des allocutions
d'Arlette Laguiller

11 - Débat LO-LCR:

l'intervention
d'Arlette Laguiller

Dans le monde

12 - Etats-Unis: crise de
l'électricité en Californie

13 - Pologne: supermarchés
français

16 - Grande-Bretagne:
affrontements racistes
d'Oldham

- Pérou: nouveau
président

Dans les entreprises

14 - SNECMA

- Avenance - Amiens
- CTPA - La Courneuve
- Fonderies du Poitou

15 - SNCF: les coulisses
du TGV

Marée noire de l'« Erika »

LE DROIT DE POLLUER

Deux ans après la marée noire provoquée par le naufrage de l'Erika, la société Tevere-Shipping, l'armateur dudit Erika, a fini par trouver le chemin des tribunaux. Non sans mal et alors que tout laissait supposer que le pollueur réussirait à jouer l'impunité totale.

Il aura fallu une plainte de la Confédération maritime, proche de la Confédération paysanne, pour que l'armateur finisse par rendre quelques comptes devant le tribunal de commerce de Nantes. Jusque-là, sur la question des indemnités, l'armateur était inscrit aux abonnés absents, se contentant de renvoyer les sinistrés sur son assureur basé dans un loin-

tain paradis fiscal. Pas de quoi rassurer tous ceux qui ont été victimes du pollueur.

Tevere-Shipping a donc accepté de faire un geste: verser 84 millions aux victimes, autant dire une aumône en regard des dégâts provoqués par l'Erika et dont la facture s'élève à 5 milliards de francs!

Tevere-Shipping a beau jeu de répondre qu'il a fait le maxi-

mum fixé par la réglementation internationale. En effet une convention maritime stipule que la responsabilité financière des armateurs doit être autoritairement limitée dans ce genre de catastrophe. Un véritable cadeau fait aux armateurs, un droit de polluer en quelque sorte.

Bref, les dirigeants des grands États réussissent à se mettre d'accord sur une convention internationale qui excuse à l'avance les infractions des armateurs, limite

leur responsabilité mais ils ne parviennent pas à édicter des lois qui interdisent réellement à des épaves de naviguer, à des pétroliers de dégazer, et qui obligent les armateurs à respecter les droits des travailleurs de la mer, secteur, on le sait, où c'est loi de la jungle qui règne.

Les armateurs-pollueurs ont encore de beaux jours devant eux.

Stéphane HENIN

LE PRIX DE LA VIE D'UN OUVRIER

Le chef d'exploitation de la SAFAC, une société de forage, vient d'écooper d'une condamnation à six mois de prison avec sursis après la chute et la mort, sur son chantier, d'un ouvrier qui travaillait sans har-

nais.

Infliger quelques mois avec sursis, sous la qualification d'« homicide involontaire », à qui fait travailler un ouvrier dans des conditions mortelles, est-ce cela la... justice?

LES POMPES EN JUSTICE

Roland Dumas, sa belle égérie, l'ex-PDG d'Elf et son bras droit viennent d'être condamnés à quelques mois de prison, et à des amendes bien légères, comparées aux profits réalisés par la compagnie pétrolière.

Le comportement de ces hauts dignitaires, liés au Parti Socialiste comme d'autres le sont à la droite, est choquant. Et nous ne pleurerons pas sur leur sort.

Mais ce ne sont que des comparses et des larbins, généreusement rétribués, au service de grosses sociétés, qui n'hésitent pas à mettre sans pitié en coupe réglée des pays et à y organiser des guerres civiles pour pouvoir installer leurs derricks et pomper le pétrole, et pour que tout cela se transforme en profits gigantesques.



**POUR LA RÉGULARISATION
DES SANS-PAPIERS
MANIFESTONS LE 16 JUIN À PARIS**
Rendez-vous à 14 heures, place de la République

Ceux que l'on appelle les sans-papiers, parce que des lois injustes les condamnent à ne pas pouvoir régulariser leur situation, vont une nouvelle fois se faire entendre.

Il n'est pas acceptable que des dizaines de milliers d'entre eux se soient vus déboutés de leur demande. Tout comme il n'est pas acceptable que, après Jean-Pierre Chevènement, Daniel Vaillant fasse la sourde oreille à leurs démarches et

les renvoie aux préfectures qui invoquent les directives gouvernementales.

Les dirigeants socialistes leur avaient fait des promesses, il y a quatre ans, quand ils étaient dans l'opposition. Une fois au pouvoir, ils n'ont pas tenu leurs engagements. C'est à nous tous de leur imposer ce geste de simple justice qu'est la régularisation de la situation des sans-papiers.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13 000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « *Lutte Ouvrière* » conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE:
COMPLÈMENT D'ADRESSE:
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de:
Règlement:
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 4 juin 2001

TOUS DANS LA RUE LE 9 JUIN CONTRE LES PLANS DE LICENCIEMENTS

Inquiets pour les élections à venir, les dirigeants du Parti Socialiste peuvent se succéder dans les journaux, à la télévision, à la radio, pour chercher des boucs émissaires en s'en prenant surtout à Lutte Ouvrière ! Ils n'effaceront pas le fait que c'est la politique du gouvernement au service du grand patronat qui est responsable de leurs déboires électoraux aux municipales et qui risque de faire échouer Jospin à la présidentielle. Mais si cela fait peur à Jospin, c'est au patronat que les travailleurs doivent aujourd'hui faire peur.

Depuis quatre ans que Jospin dirige le gouvernement, les travailleurs ont eu amplement le temps de se rendre compte que, face à l'offensive que le patronat mène depuis des années contre les travailleurs, contre leur niveau de vie, contre leurs conditions d'existence, ils n'ont à espérer aucune protection du côté du gouvernement. Pire, ce sont quelques-unes des mesures prises par ce gouvernement et présentées comme des mesures sociales qui ont donné au patronat des armes légales pour aggraver sa pression sur le monde du travail.

Il n'est que de voir l'attitude du gouvernement sur ce qui est en ce moment le problème majeur des travailleurs : les licenciements collectifs, y compris dans de très grandes entreprises championnes du profit.

Les patrons ont le cynisme, pour justifier les licenciements, d'évoquer la compétitivité, la

concurrence internationale. Mais c'est un mensonge grossier.

Pourquoi donc une entreprise comme Danone deviendrait-elle moins compétitive en sauvegardant l'emploi de tous ses travailleurs ? La concurrence internationale l'obligerait à réduire ses prix ? Mais pourquoi est-ce sur ses frais salariaux qu'elle devrait prendre pour avoir des prix plus bas ? Pourquoi pas sur les dividendes qu'elle distribue aux actionnaires ?

Avec seulement une petite fraction de ses profits, un trust comme Danone pourrait payer le salaire de tous les travailleurs qu'il envisage de jeter à la rue jusqu'à leur retraite. Il pourrait le faire sans augmenter le prix d'un seul paquet de biscuits ou d'un seul pot de yaourt.

Evidemment, Danone ne le fera pas de plein gré, parce que les gros actionnaires de toutes ces entreprises-là se moquent éperdument des dévastations entraînées par les licenciements. Alors, il faut les contraindre et d'abord il faut imposer au gouvernement de prendre d'autres mesures que le projet de loi Guigou, cet emplâtre sur une jambe de bois.

Cela fait des années que Lutte Ouvrière défend l'interdiction des licenciements. C'est indispensable pour que les travailleurs, qu'ils soient ouvriers dans les biscuiteries ou la métallurgie, employés d'aviation ou vendeurs dans les magasins, ne soient plus soumis à cette menace. Il faudra réquisitionner toute entreprise qui se prépare à licencier, en blo-

quant ses comptes et en utilisant ses profits en priorité pour maintenir les emplois menacés. Ce n'est pas impossible, c'est une question de rapport de force : il faut imposer un renversement des priorités. Les salariés d'abord, les actionnaires après. Les actionnaires ne sont pas indispensables à la production et à la commercialisation. Seuls les salariés le sont !

Un certain nombre de syndicats (dont ceux directement concernés par les plans de licenciements), d'organisations politiques (dont le Parti Communiste et Lutte Ouvrière) appellent à une manifestation nationale le 9 juin, à Paris, de la République à la Nation. Il faut faire en sorte que le succès de cette manifestation soit le plus éclatant possible.

Nous ne pensons pas qu'une seule manifestation, fût-elle réussie, ou même la succession de quelques manifestations, suffisent à faire plier le patronat. Mais chaque manifestation réussie contribuera à redonner confiance aux travailleurs, à condition qu'elle s'inscrive dans une politique, dans une stratégie, dans un plan de mobilisation du monde du travail pour bloquer l'offensive patronale.

C'est à préparer cette nécessaire contre-offensive de leur classe que doivent se consacrer tous les militants ouvriers.

Arlette LAGUILLER

*Le cortège de Lutte Ouvrière
a rendez-vous à 14 h 00
à l'angle de la place de la
République et de la rue du
Faubourg-du-Temple.*

LA LUTTE CONTRE LE SIDA PASSE PAR LA LUTTE CONTRE LE CAPITALISME

En vingt ans, plus de vingt millions de morts, dont les trois quarts en Afrique; 36 millions de personnes contaminées, soit plus de 12% de la population mondiale; 25 millions d'Africains victimes du sida, dont 4,7 millions de Sud-Africains (un sur neuf); la terrible comptabilité de cette maladie a été largement publiée en cette période anniversaire de la première description et définition des symptômes du sida, dans une revue scientifique américaine, en 1981.

A cette occasion, l'ONU a parlé d'«une catastrophe planétaire aux proportions colossales et sans précédent». Un appel a été lancé pour la constitution d'un fonds mondial pour la lutte contre le sida ainsi que contre la tuberculose et le paludisme, deux autres maladies qui, maîtrisées dans les pays riches, font elles aussi des ravages dans tous les pays pauvres de la planète. Mais ce n'est là ni le premier appel ni le dernier, sans que les grands de ce monde soient plus disposés qu'auparavant à tout mettre en œuvre, sur le plan financier, matériel et humain pour lutter vraiment contre la maladie. De son côté, Jospin vient de faire un voyage en Afrique du Sud au cours duquel, parmi toutes ses proclamations humanitaires, il a préconisé la conciliation entre «la liberté d'industrie et de commerce avec les réalités économiques et sanitaires du monde contemporain». Soigner les pauvres qui meurent du sida, certes, mais en soignant aussi les profits des trusts pharmaceutiques, voilà la grande idée de Jospin! L'hypocrisie des grandes puissances et de leurs représentants n'a pas de borne.

Il n'y a qu'à peine un mois et demi que les 39 trusts pharmaceutiques (Bayer, Aventis, etc.), qui prétendaient interdire à l'Afrique du Sud d'utiliser les médicaments génériques (moins chers que les autres) contre le sida, ont retiré leur plainte contre une loi sud-africaine de 1997 autorisant la production et l'importation de tels médicaments.

Cela peut certes aider ceux qui, dans ce pays, luttent contre la maladie. Mais cela restera nécessairement très en deçà des besoins vitaux, dramatiquement urgents, qu'exige la maladie. Et surtout cela souligne combien la lutte contre une maladie comme le sida passe par la lutte contre la misère et contre la dictature des trusts des industries pharmaceutiques sur les pays pauvres.

Car les moyens de lutter contre cette maladie (comme contre bien d'autres) existent. Mais ils ne sont pas à la disposition des pays et des populations qui en ont le plus besoin. Les trusts des industries de la santé ne fournissent les traitements médicaux qu'à ceux qui peuvent payer cher, très cher. A l'heure actuelle, le budget correspondant à un seul lit dans un hôpital américain équivaut à celui dont dispose tout un hôpital africain. Et combien d'hôpitaux africains n'en ont que le nom et sont de véritables mouiroirs, dépourvus de tout?

Si les Jospin et consorts ne sont pas avares de discours, dans les faits, ils ne servent que les intérêts de leurs trusts nationaux, pharmaceutiques et autres, pour lesquels la vie de millions d'êtres humains ne représente qu'une simple affaire de gros sous. C'est dire que la lutte contre la misère, les maladies, le sida est indissociable de la lutte contre le capitalisme.

L.P.



José (à droite sur la photo) lors d'un meeting à Saint-Denis avec Arlette Laguiller, en décembre 1997.

NOTRE CAMARADE JOSÉ LOPEZ

Notre camarade José Lopez s'est éteint samedi 26 mai. Militant communiste, militant internationaliste, il avait rejoint nos rangs il y a une dizaine d'années, après avoir milité au PCF et à la CGT, entre autres à Citroën. Il n'est jamais facile de militer dans des entreprises, sous la férule patronale; mais ce l'était encore moins, en ce temps-là, dans cette entreprise où sévissaient des nervis commandités par la direction.

Puis il a continué le combat à Saint-Denis, y représentant Lutte Ouvrière, sur les listes que nous avons présentées lors des élections municipales de 1995, puis tout récemment en 2001.

Mais c'est quotidiennement qu'il agissait, malgré la maladie qui le rongait et les souffrances qu'il fallait surmonter. Plus particulièrement en contribuant à l'organisation du combat inces-

sant, difficile, pour la régularisation des sans-papiers.

José avait demandé qu'il n'y ait ni fleurs ni couronnes au cimetière. Simplement quelques brins d'églantine, symbole du mouvement ouvrier. Simplement un drapeau rouge et que l'on chante l'Internationale. Jeunes et moins jeunes de Lutte Ouvrière étaient présents, ainsi que d'autres qu'il avait côtoyés durant sa vie militante pour le saluer et pour partager la peine de sa famille.

Agroalimentaire

NON À LA LOI DU SILENCE

Un cadre de l'agroalimentaire breton a entrepris une grève de la faim.

Son employeur, la Saria, de Guer dans le Morbihan, l'a en effet licencié après qu'il eut rapporté dans la presse locale comment l'usine d'équarissage où il travaillait laissait pourrir, pendant des semaines dans l'enceinte de l'entreprise, des cadavres d'animaux dont les déchets se retrouvent ensuite dans les rivières voisines. Dans sa lettre ouverte aux journaux, ce cadre a également dénoncé les conditions «catastrophiques» imposées aux salariés de la Saria, notamment l'absence de protections au travail.

En pleine crise de la «vache folle», on a voulu faire taire ce salarié qui dénonçait aussi «les pouvoirs publics et le gouvernement qui ont trop longtemps fermé les yeux» sur de telles pratiques. En vain, et c'est tant mieux, car ce cadre vient de tenir une conférence de presse où, à l'appui de ses dires, il a présenté un film tourné à la Saria par un de ses collègues, depuis démissionnaire.

Dans toutes les entreprises du pays, les travailleurs auraient bien d'autres scandales à révéler (pollution et fabrications dangereuses, surfacturations, profits réels des actionnaires et de leurs prête-noms, pots-de-vin aux politiciens, complicité des autorités, etc.). Mais ce n'est évidemment pas facile (et l'exemple de ce cadre licencié ou de son

collègue démissionnaire le rappelle). C'est pourquoi, pour que les entreprises ne soient plus régies par une loi du silence qui ne profite qu'au patronat et permet tous les mauvais coups contre les travailleurs et, plus largement, la population, il faut l'abolition du secret commercial et du secret bancaire derrière lesquels s'abritent les patrons.

LE GOUVERNEMENT MONTRE L'EXEMPLE

Des milliers d'agents des ministères de l'Équipement et de l'Environnement ont manifesté à Paris «pour une RTT créatrice d'emplois».

Le gouvernement a fait voter la loi Aubry sur la RTT, pour créer des emplois,

disait-il. Mais, dans la Fonction publique, il multiplie les emplois précaires et les suppressions de postes et il aggrave les conditions de travail.

Il agit comme n'importe quel patron privé avec les travailleurs du public.

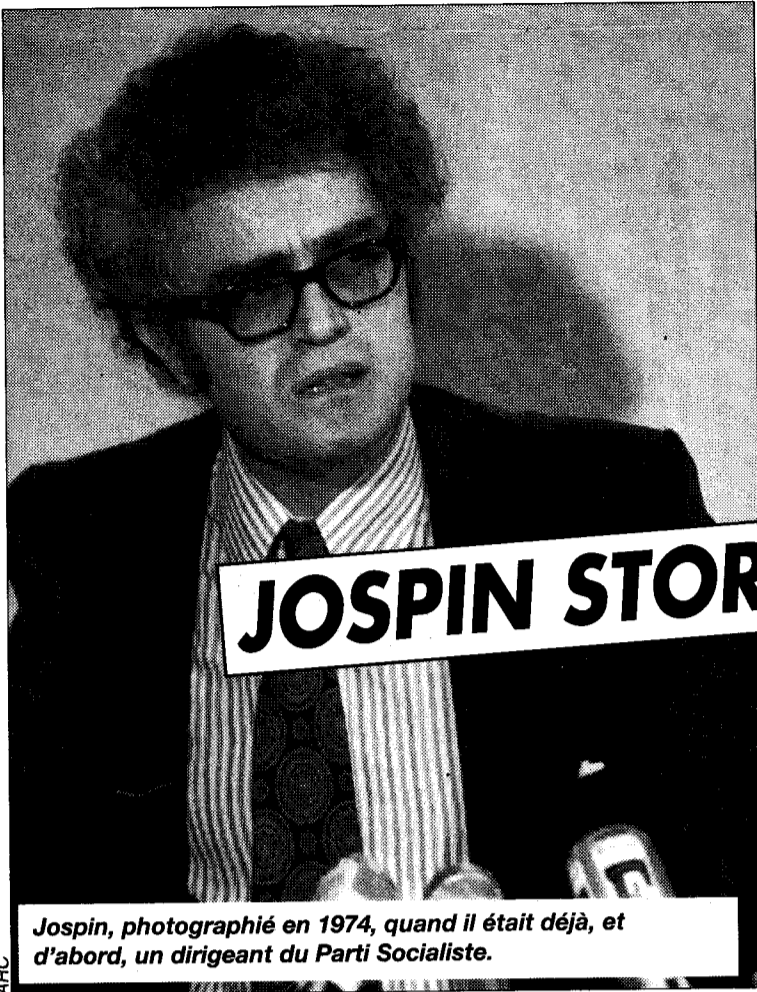
LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Notre dernière brochure:

N°90: L'agriculture, l'agroalimentaire et l'alimentation entre les mains du grand capital.

(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 avril 2001)

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.



Jospin, photographié en 1974, quand il était déjà, et d'abord, un dirigeant du Parti Socialiste.

JOSPIN STORY

A peine la veine de Loft Story, qui avait copieusement alimenté la verve de tous les écrivassiers de France et de Navarre, noircissant des pages et des pages sur les ébats et les états d'âme de Loana, d'Aziz et leurs compagnons, était-elle en train de s'épuiser qu'arrive, fort opportunément, le feuilleton sur le passé de Jospin qui permet à son tour de meubler la chronique.

Ainsi donc le Premier ministre a fini par avouer qu'il était à l'OCI, provoquant un déferlement médiatique et politique sans commune mesure avec l'événement – si l'on ose parler d'événement en l'occurrence. Du coup, on assiste au grand déballage. Chacun installe ses vieux atours sur le trottoir, comme dans une grande brocante. Il y a ceux qui déclarent qu'ils «en étaient», tel Mélenchon, Cambadélis et quelques autres, et qui disent qu'il

n'y a pas de honte à ça – ce qui ne les empêche pas de faire de pesantes leçons de morale à ceux qui restent fidèles à leurs idées. Il y a ceux qui disent ne pas en être, ceux qui montent en épingle l'audace de Jospin qui ose enfin se dévoiler et qui, tel le président du groupe parlementaire du Parti Socialiste, Ayraut, en profite pour rappeler, sans en avoir l'air, qu'il ne lui viendrait pas à l'idée de rappeler le passé d'extrême droite de Madelin, ou de quelques autres du même acabit.

Ce débat, d'une très haute qualité, subjugue nombre de beaux esprits, dont nous nous garderons bien d'être. Mais peut-être eût-il été plus fructueux de mettre en débat, par exemple, le passé de Mitterrand, en temps utile, c'est-à-dire à l'époque où tous ces beaux esprits, dont Jospin lui-même, tressaient sa légende de sauveur de la gauche.

Jospin a donc appartenu à l'OCI pendant des années, c'est lui-même qui le dit désormais, durant la période où il était à l'ENA. Et qu'il l'ait encore été,

peu ou prou, quand il a accédé à la direction du PS, force est de constater que jamais cela ne s'est vu, jamais cela ne s'est traduit par des prises de positions que l'on puisse mettre au compte de ses affinités trotskystes. Il est toujours apparu comme un énarque modèle, BCBG, comme un haut fonctionnaire fonctionnant sans anicroche au service de ses patrons, comme un responsable socialiste que rien ne distinguait de ses acolytes au sein du parti. Si double jeu il y a eu, c'est toujours le côté «serviteur de l'Etat» qui est apparu. Aussi bien dans le passé le plus lointain que lorsqu'il a occupé la fonction de premier secrétaire du PS, de ministre de l'Education nationale, ou aujourd'hui de Premier ministre. Il n'a jamais failli à cet égard, et c'est sans réserve qu'on peut lui décerner le label de zélé serviteur de la bourgeoisie.

Reconnaissons donc qu'il n'a jamais été, au grand jamais, dans le camp des communistes révolutionnaires, dans le camp des travailleurs.

Jean-Pierre VIAL

Statistiques sur le chômage

ENTRE LES CHIFFRES ET LA RÉALITÉ, LA GOMME ROSE DE L'ANPE ET DE GUIGOU

En 2000, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) aurait recueilli 3,2 millions d'offres d'emplois, lesquelles auraient été satisfaites à 87%.

C'est du moins ce qu'indique son rapport d'activité annuel, lui aussi satisfait, à défaut d'être... satisfaisant. En effet, un syndicat (le SNU), majoritaire chez les agents de l'ANPE, dénonce ce qu'il appelle le «bidouillage des chiffres» par ce qui est le service public chargé de l'emploi. Ceci, dit-il, afin d'atteindre «des objectifs démesurés (de placement des chômeurs que le ministère de l'Emploi fixe) au mépris de la manière dont ils seront atteints».

En 2001, les 18 000 agents de l'ANPE se seraient donc vu assigner comme mission par le gouvernement de collecter 3,1 millions d'offres d'emplois (plus, donc, que le nombre de chômeurs officiellement recensés), de les satisfaire aux deux tiers et de faire baisser de 1,2 million le nombre des chômeurs. Faute d'atteindre le score correspondant aux quotas locaux de ces objectifs nationaux, la prime de 3 000 F (en moyenne) accordée aux agents de l'ANPE diminue ou saute.

Un système instauré dès 1993, sous le second gouverne-

ment de cohabitation, et que la gauche plurielle a maintenu, pour la même raison que ses prédécesseurs de droite avaient de l'inventer.

Du coup, diverses combines ont fleuri pour «faire du chiffre» (personnes «inscrites» sur les listings de l'ANPE après leur embauche, noms piochés au hasard pour les affecter à une demande d'emploi censée avoir été satisfaite...). Certains agents de l'ANPE y ont recours afin que leur salaire ne diminue pas.

Chômage et précarité au travail PAS DE QUOI PAVOISER

Selon les données du ministère du Travail, qui s'en félicite, le nombre des chômeurs aurait diminué de 0,2% le mois dernier et de 13,9% depuis un an.

Mais, le gouvernement doit reconnaître que cette baisse ralentit depuis des mois et que le tableau n'est pas aussi idyllique que celui que présentent les ministres et ténors du Parti Socialiste chaque fois qu'ils veulent vanter leur bilan... en faisant la pré-campagne présidentielle de Lionel Jospin.

Car derrière les chiffres (même trafiqués) il y a la réalité: à peine un chômeur recensé sur deux (très exactement 56,5% d'entre eux) est indemnisé.

Mais ceux qui y ont le plus intérêt, bien sûr, ce sont les dirigeants de l'ANPE et, plus encore, leur ministre de tutelle, celle de l'Emploi, Elisabeth Guigou.

A quelques mois du scrutin présidentiel et des élections législatives, le gouvernement et son chef, Jospin, ont en effet tout intérêt à pouvoir se vanter d'une baisse du chômage. Et peu leur importe que cette baisse n'existe, en partie, que sur le papier.

P.L.

Et puis surtout, selon le ministère lui-même, le nombre de ceux qui sont censés avoir un emploi mais doivent se réinscrire à l'ANPE (après un CDD ou un intérim) ne cesse de croître. Dans le cas des intérimaires, le nombre des inscrits à l'ANPE a carrément explosé: + 43,5% en un an!

En fait, tandis que les ministres se réjouissent bruyamment de ce qu'ils appellent la baisse du chômage, la précarité au travail, elle, augmente à grands pas.

Guadeloupe

ARRESTATION ARBITRAIRE D'UN SYNDICALISTE

On a présenté en France, les incidents qui se sont déroulés en Guadeloupe le 27 mai dernier comme des actes de délinquance, assorties de scènes de vandalisme et de pillage. Cette présentation tendancieuse, qui n'a aucun rapport avec la réalité, sert à couvrir la mise en arrestation arbitraire d'un militant syndicaliste guadeloupéen.

Nos camarades antillais de Combat Ouvrier ont fait le communiqué que nous publions ci-dessous pour condamner cette incarcération arbitraire.

Lutte Ouvrière s'associe à cette protestation.

«Lors de la journée du 27 mai, commémorant le soulèvement des esclaves en 1848 et les victimes de la répression coloniales de mai 1967, des jeunes, manifestant dans Pointe-à-Pitre, ont été indignés de voir que certains patrons n'avaient pas permis à leurs salariés de se libérer du travail ce jour-là. Ils ont ressenti cela comme une provocation et un manque de respect envers les luttes des exploités.

On peut comprendre que certains d'entre eux aient voulu fermer certaines de ces entreprises pour faire respecter le 27 mai (...)

Suite à ces incidents, l'administration a voulu trouver un ou deux boucs émissaires. Deux militants connus de l'UGTG ont été mis en garde à vue, puis l'un d'eux Michel Madassamy a été enfermé

pour être jugé le 22 juin 2001.

C'est cette nouvelle provocation judiciaire qui a été à l'origine de divers incidents le jeudi et dans la nuit du vendredi. Des manifestants réclamaient en effet la libération immédiate de Madassamy.

Lorsque les patrons se livrent à des offenses, des humiliations contre les salariés, lorsqu'ils leur imposent des conditions de travail injustes, comme dans l'agriculture ou le commerce, la justice et l'administration ne sont ni aussi promptes ni aussi zélées que dans cette affaire.

Dans cette affaire les travailleurs doivent choisir le camp de leurs frères de classe quelles que soient les formes qu'ont pris ces événements.»

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE 9, LE 13 ET LA SUITE...

A quelques jours de la manifestation du 9 juin – à laquelle ont appelé les salariés et leurs syndicats dans les entreprises qui licencient ainsi que d'autres organisations syndicales, d'entreprises, locales, régionales, fédérales ou confédérales, des associations, des partis politiques dont le PCF, LO et la LCR – il reste encore un peu de temps à tous pour œuvrer à ce qu'elle soit un succès et que la participation soit la plus importante possible. Avant tout, comme l'ont annoncé les LU-Danone, Marks & Spencer, AOM et tous les autres : face à la vague de licenciements, « il s'agit désormais de réagir tous ensemble afin de ne pas être battus les uns après les autres ».

Face à cette initiative, le gouvernement Jospin fait tout ce qu'il peut, à la fois pour satisfaire le patronat en ne prenant surtout aucune mesure qui puisse ressembler à l'interdiction des licenciements, et pour reprendre en mains sa majorité fragilisée par la prise de position du PCF.

L'engagement du PCF pour cette manifestation pèse effectivement d'un poids très important et nous ne pouvons que nous réjouir qu'il mette son influence et ses forces à la réussite de cette initiative. Dommage qu'on ne puisse en dire autant de la confédération CGT – et encore moins de FO ou de la CFDT – qui malgré l'engagement de nombre de ses syndicats à différents échelons, allant de la section d'entreprise à la fédération de branche ou l'union départementale ou régionale, se contente jusque-là de l'envoi d'une simple délégation.

En reculant la date du vote de cette loi, dite de « modernisation sociale », en proposant d'y changer quelques termes sur la définition du « licenciement économique », en laissant entendre que des « médiateurs » pourraient être nommés pour concilier les points de vue en cas de plans sociaux, en faisant miroiter aux directions syndicales qu'elles pourront avoir des représentants dans les conseils d'administration, mais sans droit de veto, le gouvernement espère bien amener le PCF, après avoir bien défilé dans la rue le 9 juin, à voter sa loi le 13 juin et à donner ainsi une caution à sa politique. Tout le monde y trouverait alors son compte, Jospin, Seillière, Thibault... tout le monde sauf évidemment les licenciés qui resteraient licenciés, les autres travailleurs, licenciés en puissance, qui verraient sous la pression du chômage à la fois la précarité continuer de grandir, les cadences de travail s'accroître et les salaires diminuer.

Jospin et Guigou parviendront-ils

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 15 (mai-juin 2001)

Un dossier sur les services publics : des articles sur l'appel à la mobilisation contre les licenciements (LU, Marks & Spencer, AOM), le bluff patronal sur « la pénurie de main d'œuvre », la réforme de la SNCF.

Pour se procurer ce numéro, 10 F. écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

à leur objectif et le PCF va-t-il après avoir manifesté se ranger une fois encore ?

Bien sûr rien n'est encore dit et nous ne pouvons savoir quelles sont les capacités et la volonté des dirigeants du PCF à pousser toujours plus loin leur grand écart. Il serait malheureusement hasardeux de parier que non. Le précédent du 16 octobre 99 avec la manifestation dont le PCF avait pris l'initiative à la suite des licenciements à Michelin, ce qui ne l'avait pas empêché de voter trois jours plus tard la loi Aubry, prouve que l'objectif déclaré de Robert Hue et de la direction du PCF d'avoir à la fois un pied dans la rue et un pied dans le gouvernement et les institutions, peut le conduire à voter le 13 juin une loi bidon.

Un article de « l'Humanité » de mardi 5 juin de Maurice Ulrich sous le titre « faire du 9, la rue et la loi » préparait à sa façon une telle option. « ... Il ne saurait y avoir dans cette affaire la rue d'un côté, la politique de l'autre. Séparer l'une de l'autre serait refuser la protestation de trouver les chemins de l'efficacité, choisir le cri de l'impuissance. On sait déjà que "l'Affaire du 9" va marquer le paysage national. Elle va peser le 13 juin sur la loi dite de modernisation sociale et les décisions que prendra ou non le gouvernement sous la pression du PCF pour obtenir de réelles garanties contre les plans sociaux ». Les « réelles garanties » entendues par l'auteur de l'article n'incluant pas l'interdiction des licenciements...

A l'opposé des calculs politiques, les aspirations des travailleurs et des militants, à commencer par ceux du PCF, sont bien claires. Il s'agit de dire non aux licenciements et suppressions d'emplois. En témoigne le succès grandissant de l'idée d'interdiction des licenciements.

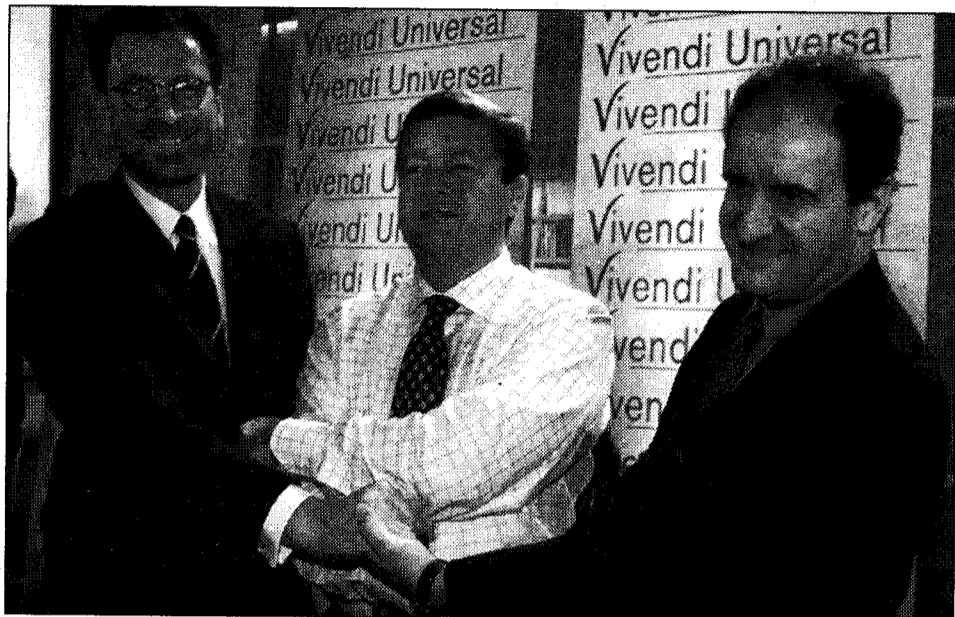
Pour leur vendre une loi qui tourne le dos à ces aspirations, il va falloir lui faire dire bien des choses qu'elle ne contient pas, jeter beaucoup de poudre aux yeux. Ce sera d'autant plus difficile que les aspirations réelles des manifestants, au travers des slogans et des mots d'ordre, seront exprimés précisément et clairement ce samedi. De cela peut dépendre, en plus du nombre des manifestants, que le 9 juin ait ou pas la prolongation et le développement qui s'impose.

La loi pour interdire les licenciements se fera d'abord, là où le rapport de forces peut être en faveur des travailleurs, c'est-à-dire dans la rue et dans les entreprises.

Leur société

Menace de récession ?

CELA NE CONCERNE PAS LES RICHES !



Messier, le patron de Vivendi (au centre), lors du rapprochement avec le groupe canadien Seagram (dont le patron est à gauche sur la photo) qui a donné naissance à Vivendi Universal : une fusion « pesante » près de 250 milliards de francs !

A en croire les gazettes, l'économie mondiale aurait des ratés. Même dans les pays les plus riches et les plus développés de la planète, des risques de récession se profileraient à l'horizon. Une nouvelle fois. Mais, alors que les plans de suppressions d'emplois reprennent de plus belle en Amérique et en Europe, cela ne signifie nullement que le monde, celui des riches cette fois, s'en porterait un peu moins bien. Au contraire : les détenteurs du capital, à commencer par les patrons des grands groupes financiers, industriels ou commerciaux, sont de plus en plus riches.

Le club de ceux que les financiers appellent les « IF » (ces « investisseurs fortunés » possédant au moins un million de dollars rien qu'en titres monétaires ou boursiers) regroupe 7,2 millions de personnes de par le monde. 180 000 de plus qu'il y a un an. Bien sûr, même parmi ces « IF », il existe d'énormes différences de fortune. L'homme le plus riche au monde – il « pèse » plus de 475 milliards de francs – est l'Américain Robson Walton, de la famille propriétaire des chaînes de supermarchés Walmart. Il a récemment détrôné Bill Gates, le patron de Microsoft, qui ne vaut « plus que »... un peu moins de 400 milliards de francs.

Au Canada, le plus riche est aussi un patron (celui de Nortel), dont le revenu atteint 354 millions de francs et a presque doublé en un an (les revenus des patrons canadiens n'ont augmenté en moyenne « que » de moitié environ dans le même laps de temps).

De ce côté-ci de l'Atlantique, ce n'est pas mal non plus. Le président de la principale banque suisse, UBS, gagne plus de 48 millions de francs par an, 112 fois plus qu'un de ses salariés de rang moyen (et, en Suisse, ceux d'une banque d'affaires ne sont pas les plus mal lotis). Le « pauvre » Jean-Marie Messier, patron de Vivendi Universal, avoue gagner, lui, 28 millions de francs de salaire brut. Mais, comme ses

pareils, il n'avoue pas tout, en particulier les stock-options, ces actions à prix cadeau que s'octroient les grands patrons et dont la valeur dépasse, et de loin, leur revenu affiché.

A tel point d'ailleurs que certains se payent le luxe, au propre comme au figuré, de renoncer à leur salaire. Ainsi, invoquant les difficultés des valeurs technologiques outre-Atlantique, le PDG du géant américain Cisco a réduit son propre salaire à un seul dollar. Mais après avoir empoché, en 2000, 150 millions de dollars en stock-options ! Pas mal pour un secteur en « difficulté ».

Ici, certains font de même, mais à une moindre échelle. Bernard Tapie vient d'annoncer être prêt à travailler gratuitement pour l'Olympique de Marseille mais, pas fou, en échange d'une option pour un franc symbolique sur 15 % du capital du club (ce sont précisément cela, les stock-options).

Evidemment, il y a les autres, tous les autres, l'immense majorité de la population. Et là, on change de monde. Selon une enquête publiée mi-mai par l'INSEE, en France le salaire moyen d'un travailleur serait de 10 930 F mensuels. Mais il s'agit précisément d'une moyenne, et elle masque d'énormes disparités. Si 10 % des salariés les mieux payés touchent en moyenne 17 237 F par mois, les 10 % les moins payés n'ont que 5 556 F pour vivre. Et encore, l'INSEE précise que l'enquête ne porte que sur les emplois à temps plein, or les plus bas salaires frappent d'abord les travailleurs, souvent des travailleuses, à temps partiel.

Mais rassurez-vous, cela va changer. En tout cas, c'est ce qu'a affirmé, il y a moins d'un mois, la conférence de l'ONU sur les 49 pays les plus pauvres de la planète, en disant avoir pour objectif de réduire de moitié le nombre des 600 millions d'êtres humains vivant dans l'extrême pauvreté. Rappelons quand même que, depuis la dernière conférence de l'ONU sur le sujet, le nombre de ces pays... a doublé. C'est cela, le règne du capitalisme.

Pierre LAFFITTE

Vive la fête 2001 !

La fête est terminée. Ces 2, 3 et 4 juin, c'était la 31^{ème} fête de Lutte Ouvrière. Nous espérons, par ces quelques images, ainsi que par les extraits des interventions de notre camarade Arlette LAGUILLER dans ce cadre, en prolonger le souvenir pour tous les participants. Parfois venus de loin, ils ont fait de ce rassemblement populaire un grand moment, au cours duquel ils

ont pu s'amuser et apprécier des spectacles très variés, comme aussi assister ou intervenir dans des débats parfois vifs mais toujours dans une ambiance détendue et fraternelle.

Le soleil, timide au début, s'est mis de plus en plus de la partie, surtout le lundi.

Du point de vue de l'affluence, cela a été une de nos fêtes les plus réussies de ces der-

nières années, avec une augmentation de quelque 10% des entrées même par rapport à la fête 2000. Ce qui atteste que la vitalité de notre courant ne se dément pas, au contraire ! C'est une réussite dont nous sommes heureux et fiers, et nous disons bravo et merci à toutes et à tous d'y avoir, d'une manière ou d'une autre, contribué.

Interdire les licenciements sous peine de réquisition

(Extraits de l'allocution d'Arlette LAGUILLER du samedi 2 juin)

« Les pages financières des journaux expliquent qu'il y a plus d'emplois créés que d'emplois supprimés. Mais ceux qui écrivent cela, ceux qui relaient ce genre d'informations ne se posent pas la question : pourquoi les licenciements collectifs chez Danone ou chez Marks & Spencer soulèvent-ils tant d'émotion ? Ne comprennent-ils pas qu'être jeté à la rue après vingt, trente ans de travail ou plus, est un drame ? Non, bien sûr ! Même s'ils arrivent à l'imaginer, ils ne veulent pas le dire. »

Les travailleurs, eux, savent ce que ces journaux ne veulent pas savoir parce que ce n'est pas leur monde (...). L'émotion et parfois les larmes des travailleuses et des travailleurs de Danone, de Moulinex et de Marks & Spencer viennent d'expériences vécues, dans leurs familles, dans leur voisinage, parmi leurs camarades de travail, et surtout dans les régions déjà économiquement sinistrées ! Pour les travailleurs, les licenciements collectifs ne sont pas des statistiques (...)

Aujourd'hui, tout travailleur est un licencié en puissance. Les patrons ne se donnent même plus, pas toujours, la peine de justifier les licenciements par le mauvais état de leurs affaires. Au contraire, il en est pour proclamer que c'est au moment où les affaires marchent le mieux qu'il faut « restructurer », c'est-à-dire licencier. Alors les licenciements collectifs nous concernent toutes et tous ! Et les empêcher est un des objectifs majeurs pour les travailleurs.

Et puis, même ceux qui, dans une entreprise qui licencie, ne sont pas dans la charrette des licenciés sont directement concernés. Car l'objectif des patrons en licenciant est de réduire les effectifs pour faire faire le même travail, voire plus, avec moins de travailleurs et de plus en plus mal payés, et pour empocher la différence.

Les profits extraordinaires enregistrés par les entreprises depuis quatre/cinq ans malgré le marasme économique ne tombent pas du ciel. (...) Ils viennent de la surexploitation des travailleurs. (...)

Lorsqu'une entreprise annonce

un plan de licenciements, elle annonce par là même une aggravation de l'exploitation de ses travailleurs. Et les bourgeois, les actionnaires comprennent parfaitement le message. Ce n'est pas pour rien que, bien souvent, l'annonce d'un plan de licenciements suffit pour que le prix des actions de l'entreprise se mette à grimper. C'est la capacité de l'entreprise de soutirer plus de chacun de ses travailleurs qui attire les investisseurs.

Alors oui, la seule mesure susceptible de protéger les travailleurs contre cela, c'est d'interdire les licenciements sous peine de réquisition, à commencer par toutes les entreprises qui font du profit. Lutte Ouvrière défend depuis longtemps cet objectif, que j'ai été la seule à populariser lors de l'élection présidentielle de 1995. Aujourd'hui, l'idée fait son chemin parmi les travailleurs, et pas seulement. Car bon nombre de militants du PC la reprennent aussi.

Impossible, cela ?

Mais ce n'est pas possible, répondent toutes les bonnes âmes qui raisonnent, consciemment ou inconsciemment, en fonction des intérêts des possédants. Cela ruinerait l'entreprise.

Mais non ! Réquisitionner les entreprises qui ont des projets de licenciements collectifs, c'est réquisitionner avant tout leurs profits, c'est-à-dire prendre sur les profits la somme nécessaire pour financer les emplois que l'on veut supprimer. Cela



ne nuirait même pas à l'entreprise, cela ne ferait que baisser les dividendes touchés par les actionnaires.

Impossible cela ? Cela ne l'est que pour ceux qui considèrent que les actionnaires ont un droit absolu de s'enrichir, fût-ce en foulant aux pieds la vie des travailleurs, fût-ce en détruisant toute une région, comme cela arrive lorsque l'entreprise qui ferme est l'unique entreprise d'une petite ville.

C'est irréalisable ? A ne compter que sur la générosité du patronat ou sur la volonté du gouvernement, c'est certainement irréalisable.

Mais bien des choses passaient pour irréalistes quelques semaines avant les grandes grèves de Juin 36 ou quelques semaines avant Mai 68. Et il a suffi que la classe ouvrière bouge ses muscles, se mette en lutte pour que, comme par miracle, le patronat trouve tout à fait réaliste de lâcher les congés payés et des augmentations de salaire de l'ordre de 50% en 1936, et une augmentation du Smic de plus de 30% en 1968.

Oui, Juin 36, Mai 68 comme, à une plus petite échelle, novembre-décembre 95, ont montré que la classe ouvrière n'a aucun autre moyen que la lutte pour stopper les attaques incessantes contre ses conditions d'existence.

Voilà pourquoi nous avons participé à toutes les actions, à toutes les manifestations pour protester contre les licenciements qui ont eu lieu jusqu'à présent à l'initiative notamment du PC ou de la CGT.

Voilà pourquoi nous appelons tous nos amis, tous nos camarades à faire en sorte que la manifestation du 9 juin, c'est-à-dire samedi prochain, contre les licenciements soit un succès.

Le projet de loi Guigou, un emplâtre sur une jambe de bois

Présenter le projet de loi Guigou comme susceptible de protéger les travailleurs contre les licenciements est une triste plaisanterie. Les mesures envisagées n'empêcheront pas un seul

patron de licencier. Pas même si, finalement, Guigou accepte d'intégrer dans son texte certains des amendements du PC. Tout au plus y aura-t-il pour les patrons des procédures juridiques supplémentaires à respecter et quelques miettes supplémentaires jetées aux travailleurs licenciés !

(...) Le PC, dont les députés ont voté le projet de loi Guigou en première lecture, s'est senti cette fois acculé. C'est que, dans l'intervalle, il y a eu l'émotion soulevée par les licenciements chez Danone ou chez Marks & Spencer. Et puis, il y a aussi l'extrême gauche et le risque pour le PC qu'un certain nombre de travailleurs, choqués par la brutalité des licenciements et par l'incapacité voulue du gouvernement d'y faire face, se détournent encore de lui, pour se tourner un peu plus vers l'extrême gauche.

Poussé par l'extrême gauche, le PC a poussé Jospin à un recul symbolique en repoussant la date du vote de la loi Guigou.

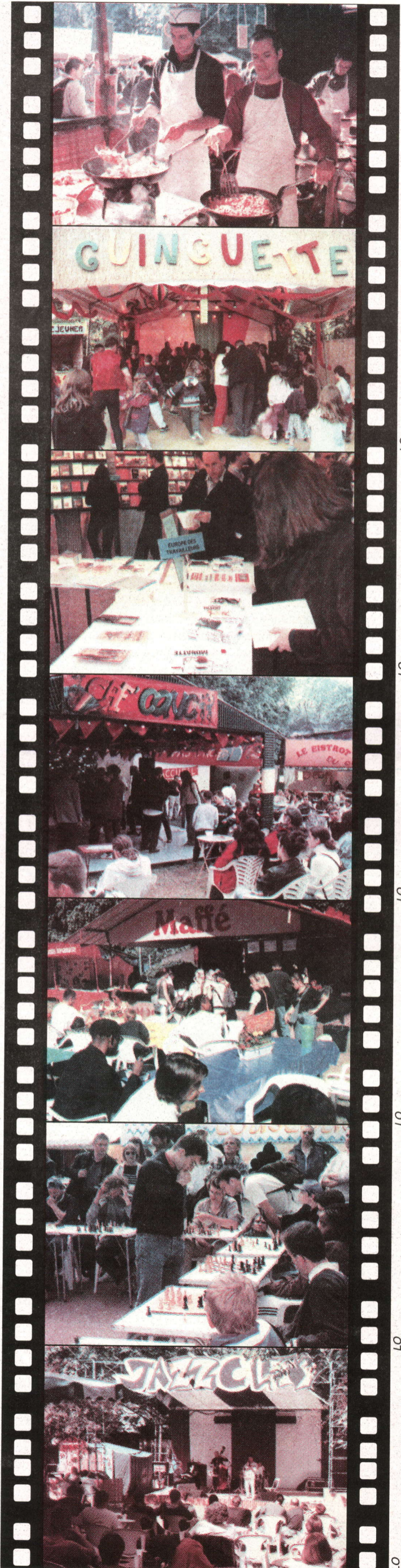
Mais pourquoi donc est-ce la première fois depuis quatre ans que le PC se sert du fait que, sans ses députés, le gouvernement n'a pas la majorité à l'Assemblée et donc n'aurait jamais pu voter des lois contraires aux intérêts des travailleurs ?

Il y en a eu pourtant, des mesures antiouvrières, pendant tout ce temps ! Le PC aurait pu en empêcher certaines. Pas d'autres, sans doute, car certaines de ces mesures sont tellement antiouvrières que des députés de la droite les ont votées, comme ils l'ont fait récemment pour le PARE. Mais pourquoi la direction du PC n'utilise-t-elle jamais ce moyen de pression ?

Que fera le PC à la nouvelle échéance fixée par le gouvernement, en principe le 13 juin ? Se contentera-t-il du geste symbolique de Jospin pour rentrer dans le rang et voter la même loi, assortie ou pas de quelques amendements secondaires, en espérant que les travailleurs se contenteront d'un baroud d'honneur ? Ou refusera-t-il de voter ?

Je ne lis pas dans la tête des dirigeants du PC et je ne sais pas quel sera leur choix. Mais je peux dire que, si le PC finit par s'aligner sur le gouvernement, comme cela n'est malheureusement que trop probable, ni le PC, ni Jospin n'en auront fini avec l'abstention croissante dans les classes populaires, ni aussi avec l'extrême gauche. Car il faut espérer que les abstentionnistes populaires d'hier aillent jusqu'au bout et votent demain pour Lutte Ouvrière (...)







Il faut une réaction puissante du monde du travail, décidé à stopper l'offensive patronale

(Extraits de l'allocution d'Arlette LAGUILLER)
du dimanche 3 juin 2001

■ « L'élection présidentielle ne nous préoccupe pas vraiment, car ce n'est ni urgent ni important pour les travailleurs menacés de licenciement. Et c'est cela qui passe bien avant les démêlés Jospin-Chirac.

Ce qui est urgent et important, c'est que la manifestation du 9 juin à Paris soit un succès. Parce que ce qui compte pour leur sort, c'est la capacité des travailleurs d'empêcher des attaques patronales de plus en plus dures.

Depuis plusieurs années, le patronat mène une offensive contre les travailleurs. L'objectif de cette offensive, c'est de réduire toujours plus la part de la classe ouvrière dans le revenu global afin d'augmenter la part de la bourgeoisie et des possédants.

(...) Un changement de président de la République n'y changera absolument rien. Depuis vingt ans, le pays a changé de président, plusieurs Premiers ministres d'étiquettes différentes ont mené sans vergogne une politique propatronale, contribuant à l'aggravation du sort des travailleurs. Un changement véritable ne pourra venir que d'une réaction puissante du monde du travail, décidé à stopper l'offensive patronale.

La manifestation du samedi 9 juin ne suffira pas à elle seule à faire reculer le patronat et le gouvernement. Mais si elle est un succès visible, si elle réunit un grand nombre de manifestants, elle peut constituer une étape du retournement du rapport de forces.

Il faut que le patronat et le gouvernement qui le sert sentent que quelque chose est en train de changer dans les rangs ouvriers. Que nous n'accepterons plus ni l'arrogance du patronat ni les mesures antiouvrières venant du gouvernement.

(...) Aux intérêts capitalistes, aucun dirigeant politique ne veut toucher. Interdire les licenciements n'est même pas dans leur entendement car, pour eux, les lois du marché, les lois du profit sont intouchables. C'est la Bourse qui doit commander, et que les travailleurs crèvent plutôt que de voir baisser la Bourse ! (...)

Le gouvernement dans tout cela est le loyal gérant des intérêts du capitalisme. Seillière et Jospin ne s'opposent pas, ils se complètent, chacun à sa place (...).

On ne peut pas réformer ce système

Toute l'économie capitaliste est basée sur l'exploitation. Tout son fonctionnement est fait pour accumuler les richesses entre les mains de la minorité qui dispose des capitaux au détriment de la majorité qui travaille. On ne peut pas réformer ce système. On ne peut pas le rendre meilleur. Mais, en revanche, les travailleurs peuvent se défendre, ils peuvent imposer des mesures qui les protègent, qui protègent leurs conditions d'existence. C'est de cela qu'il s'agit (...)

Parmi les mesures que les luttes futures devront imposer aux classes possédantes, il y a la suppression immédiate du secret industriel, commercial et bancaire, ainsi que du secret sur tous les comptes privés des actionnaires et des propriétaires des entreprises. Le jour où les salariés, toute la population, pourront contrôler les finances des entreprises, on pourra vérifier quelle est la part des salaires et quelle est la part des profits présents et passés.

Il ne s'agit pas, pour exécuter ces contrôles sur les comptes des entreprises, d'inventer de nouvelles officines. Il s'agit, en levant le secret des affaires, d'autoriser les travailleurs eux-mêmes à regarder les comptes. En épiluchant les comptes de Danone, les

travailleurs de LU n'auraient aucun mal à constater qu'il y a largement de quoi sauvegarder leurs salaires. Ils pourraient constater que, s'il y a des économies à faire, on peut les faire ailleurs que sur les salaires.

Et puis, le contrôle de la population sur les comptes est le seul moyen de révéler la corruption permanente des milieux politiques dirigeants et aussi l'interpénétration entre les milieux politiques et les hautes sphères du monde des affaires (...)

C'est que, bien au-delà des cas de corruption individuelle, il y a le fonctionnement général des grandes entreprises corruptrices et la façon dont elles dégagent l'argent de la corruption (...). Les condamnés, même les plus hauts placés, ne sont que des comparses (...). Les sommes détournées, l'argent occulte dont Sirven assurait, paraît-il, la distribution, ne représentent qu'une toute petite fraction encaissée le plus régulièrement du monde par Elf et ses gros actionnaires.

La preuve c'est que, paraît-il, le conseil d'administration d'Elf ne s'en apercevait pas. Et, après, on dit qu'il faut licencier le concierge pour faire des économies !

Mais d'où viennent les profits gigantesques de la société Elf ? Pour assurer l'exploitation de la concession pétrolière qu'il a obtenue au Soudan, la société Elf fait, en ce moment même, déplacer des dizaines de milliers de personnes et massacrer les récalcitrants dans les régions concernées. Ce n'est pas Elf qui joue, directement, les bourreaux, non. Mais le gouvernement du Soudan qui envoie ses troupes n'est sans doute pas plus difficile à acheter que les ministres français.

Mais on n'entend pas Chirac, Jospin ou les ministres de la gauche plurielle protester. On ne les voit pas

Suite p.10.

Suite de l'allocution du dimanche 3 juin

Intervenir alors qu'ils pourraient le faire. Ils entretiennent des troupes en Afrique, mais pas contre les compagnies pétrolières françaises.

Alors oui, une économie dont de pareils méfaits font partie du fonctionnement normal, (...) une telle économie n'est pas réformable!

Il faut la changer de fond en comble. Et la seule force sociale capable de réaliser cette transformation est la force collective et consciente des exploités d'aujourd'hui.

Agir sur ce terrain, c'est contribuer à défendre les travailleurs en les appelant à s'organiser pour se défendre eux-mêmes. Voilà ce qui nous sépare de bien des courants qui dénoncent pourtant quelques-

unes des injustices les plus criantes de cette société.

Nous soutenons de notre mieux les combats de ceux qui dénoncent, par exemple, la mondialisation impérialiste, qui revendiquent la suppression de la dette des pays pauvres du Tiers Monde ou qui dénoncent les dégâts de la circulation spéculative des capitaux. Mais tout cela se limite à s'en prendre à quelques symptômes du mal, mais pas au mal lui-même. Le mal, c'est la concentration des richesses et des moyens de production entre les mains d'un nombre restreint de grandes sociétés capitalistes qui dominent l'économie tant en France qu'à l'échelle mondiale (...).

Eh bien, notre programme, notre raison d'être, à nous Lutte Ouvrière, c'est de nous adresser particulière-

ment à la classe ouvrière et plus largement à tous les travailleurs manuels et intellectuels, pour construire sur ces bases un véritable parti révolutionnaire.

Les élections, un thermomètre...

Alors, autant dire que les élections de l'année prochaine ne seront qu'un thermomètre mesurant la conscience qu'auront les classes populaires de la nécessité de réagir contre les attaques dont elles sont l'objet (...).

Pour nous, les élections ne sont qu'une occasion de défendre notre politique par d'autres moyens. (...) Nous ne transigerons pas sur ce qui est l'axe de toutes nos interventions dans toutes les élections : défendre les intérêts politiques et sociaux du monde du travail. Les intérêts de

ceux qui, dans ce monde divisé en classes sociales, sont les soutiers de l'économie.

Les intérêts des ouvriers qui, contrairement à tant de balivernes à la mode, constituent aujourd'hui encore la classe sociale la plus nombreuse dans ce pays.

Les intérêts aussi de toutes celles et de tous ceux qui, employés, vendeuses de grand magasin, techniciens, ont des conditions d'existence semblables à celles des ouvriers.

Les intérêts des chômeurs, qui sont des travailleurs écartés de la production par un système économique dément.

L'intérêt des couches les plus exploitées de la classe ouvrière, de ceux qui n'ont même pas le droit à un salaire égal au Smic, les précaires, les temps partiels non choisis.

Les intérêts des retraités, qui sont d'anciens travailleurs usés par l'exploitation.

Les intérêts des travailleurs, immigrés et, en particulier, de ceux qui, privés de papiers par les lois Pasqua-Debré-Chevènement, vivent sous la menace permanente des contrôles policiers. Ces travailleurs-là font pleinement partie de notre pays. Ils ne font ni ne défont les majorités aux élections mais, dans les luttes collectives, ils comptent comme nous tous.

Ce sont toutes ces catégories qui constituent notre classe, la classe ouvrière. Ce sont leurs intérêts que nous voulons représenter.

Et si l'on considère, comme je le disais, les élections comme un thermomètre, défendre ces intérêts, nous y arrivons de mieux en mieux, au grand dam de nos ennemis».

À la mondialisation impérialiste, il faut opposer l'internationalisme du prolétariat !

(Extraits de l'allocution d'Arlette LAGUILLER) du lundi 4 juin 2001

« Ce qui se passe en Afrique nous concerne d'autant plus qu'une bonne partie de ce continent a constitué dans le passé et constitue encore aujourd'hui, dans une large mesure, la chasse gardée de notre impérialisme, l'impérialisme français.

Combien de grands trusts français, à commencer par le plus puissant d'entre eux, TotalFinaElf, y puisent l'essentiel de leurs profits? Combien de fortunes, grandes et petites, s'y sont édifiées pour être rapatriées ici en France? Combien de grandes entreprises de travaux publics et d'armement émergent aux budgets des États africains, alimentés par de l'argent prélevé sur des masses qui crèvent de misère?

(...) Au-delà du cas particulier de l'Angola, ils sont de plus en plus nombreux, les pays d'Afrique, du Sierra Leone au Congo, en passant par le Liberia ou le Zaïre, où l'impérialisme a trouvé les moyens de tirer du profit des guerres civiles ou ethniques elles-mêmes, en fournissant des armes aux uns et aux autres, en mettant la main sur les ressources, les métaux rares, les diamants, par l'intermédiaire de chefs de bandes armées.

Et, ce faisant, il aggrave les guerres civiles et ethniques, il les prolonge, en fait une ressource permanente pour lui-même et une catastrophe permanente pour la population de ces pays, pour qui la survie elle-même tient du miracle quotidien.

Alors oui, il ne faut pas chercher ailleurs que dans la domination impérialiste, et dans la pauvreté qui en résulte pour les populations de la majorité des pays de la planète, les causes des affrontements ethniques, de la montée des intégrismes ou des conflits entre seigneurs de guerre.

C'est cette domination impérialiste sur le monde qui est aussi la principale responsable de la situation au Moyen-Orient.

financièrement, elles arment l'État d'Israël pour que celui-ci ait les moyens d'opprimer le peuple palestinien.

L'Intifada, révolte du peuple palestinien, montre cependant que des relations basées sur l'oppression entre ces deux peuples, qui vivent ensemble sur un même territoire, ne peuvent pas être durables. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement le peuple palestinien opprimé mais aussi le peuple israélien qui paie le

hauts faits d'armes de l'armée israélienne. Et quel doit être le désespoir d'un peuple pour susciter des vocations aux attentats-suicides!

Les dirigeants des grandes puissances impérialistes sont d'autant moins capables de régler les problèmes du Moyen-Orient que, pour le faire, il faudrait non seulement mettre fin à l'oppression mais aussi à la misère qui est le lot de la majorité pauvre de la population palestinienne.

tinienne le droit d'opprimer son propre peuple, car les policiers eux-mêmes finissent par être entraînés dans la révolte. Une révolte dont la cause est l'oppression et l'humiliation d'un peuple mais aussi sa pauvreté.

Alors, ce que j'espère pour l'avenir, c'est qu'au lieu de suivre des dirigeants qui les poussent les uns contre les autres, les exploités des deux peuples trouvent le chemin de l'unité pour se battre ensemble contre les véritables causes de l'exploitation.

Il en est de même plus près de nous, dans un pays dont le destin a été si longtemps lié à celui de la France et qui lui reste encore lié par une multitude de liens aujourd'hui : l'Algérie.

Car, parmi les causes de la révolte qui secoue la Kabylie, il n'y a certainement pas seulement les revendications concernant le droit à l'utilisation de la langue berbère ou la culture kabyle, il y a aussi le chômage, la pauvreté, une vie sans avenir pour la jeunesse ; il y a la dictature militaire à peine déguisée pour protéger une petite couche de dignitaires qui s'enrichissent au détriment de la majorité de la population.

Mais comment ne pas se souvenir que, si l'Algérie est pauvre, c'est qu'elle a subi 120 ans de domination coloniale française, qu'elle a subi une guerre économique atroce qui l'a saignée économiquement et humainement? Guerre menée sous la responsabilité politique notamment de Guy Mollet, de Mitterrand, les parents politiques des dirigeants socialistes actuels.

Alors, je tiens à témoigner ma solidarité envers le peuple algérien qui subit tout à la fois la dictature militaire et la barbarie intégriste et, par-dessus tout, la dictature de la pauvreté, dont notre bourgeoisie porte la responsabilité essentielle.»



Pour protéger cette zone indispensable à l'économie impérialiste mondiale en raison de sa position stratégique et en raison de ses ressources pétrolières, les grandes puissances ont fait d'Israël le gendarme contre les peuples arabes de la région. En chargeant l'État d'Israël de cette besogne, elles ont contribué à couper le peuple d'Israël des peuples arabes en général et du peuple palestinien en particulier. Elles soutiennent politiquement et

prix de la politique impérialiste.

On ne peut qu'éprouver un sentiment d'horreur devant l'attentat-suicide qui a fait une vingtaine de morts en Israël, des jeunes, dans une discothèque. Les attentats aveugles sont inacceptables, même quand ceux qui les commettent y laissent leur peau. Mais ils ne sont certainement pas plus inacceptables que les bombardements à partir d'avions ou d'hélicoptères sur des objectifs situés dans les quartiers populaires,

Le seul avenir humainement acceptable pour les peuples de la région, c'est la coexistence fraternelle sur la base de l'égalité entre les deux peuples. Mais cela ne pourra pas se réaliser tant que la majorité d'un des deux peuples est condamnée à la misère. Il ne suffit pas d'intituler « territoire autonome » ce camp de concentration pour pauvres qu'est la bande de Gaza pour arrêter la révolte. Il ne suffit pas non plus de donner à une police pales-

Les échéances électorales de 2002

L'intervention d'Arlette LAGUILLER

L'objet du débat d'aujourd'hui est de discuter de notre façon d'aborder les élections de l'année prochaine. Tous les aspects de nos positions respectives ne sont pas encore fixés, puisque la LCR ne décidera définitivement de sa démarche que lors de sa conférence nationale du 23 juin et que nous ne pourrions examiner ses propositions pour la présidentielle et les législatives qu'au plus tôt à la même époque et en fonction de ce qu'elle nous propose.

En fait, nous avons, depuis les élections municipales, bien d'autres préoccupations que la présidentielle ou les législatives de l'année prochaine.

Il y a eu bien sûr l'actualité sociale, notamment les manifestations de Calais, du 1^{er} mai ou celle de la CGT du 22 mai, dans lesquelles nos camarades se sont investis pour que nos appels à toutes ces manifestations ne soient pas seulement des gestes symboliques, mais pour que nous participions à toutes ces manifestations de façon militante en nous y investissant, ce qui n'a pas été tout à fait le cas de la LCR sous un prétexte que nous jugeons fallacieux. En effet, ce qui comptait, c'était l'intérêt des LU!

C'est dire que les élections sont bien moins dans nos préoccupations que pour la LCR.

La seule décision que nous avons prise de longue date est que je serai candidate lors de la présidentielle de 2002.

Nos camarades de la LCR, dès le lendemain des municipales pour lesquelles, rappelons-le, la LCR voulait nous imposer sa politique de « 100% à gauche », ont voulu impérativement obtenir une réponse à leur proposition d'une candidature commune dont ils n'ont pas encore tranché le contenu. Alors, pourquoi nous demander à nous de nous déterminer, alors qu'ils ne veulent pas le

faire ? Serait-ce une candidature commune LO/LCR, ou LO et LCR - 100% à gauche, avec, dans la foulée, des candidatures présentées de la même façon aux élections législatives ?

Si ma candidature à l'élection présidentielle à venir va de soi pour tous les camarades de Lutte Ouvrière, c'est tout simplement parce qu'elle est la conséquence d'une politique que nous menons depuis 1974, lorsque je me suis présentée pour la première fois à une élection présidentielle. Une politique différente de celle de la LCR qui, depuis 1969 et 1974, où Alain Krivine avait été présenté, a suivi une politique erratique, consistant surtout à trouver, avec de moins en moins de réussite, un candidat de rassemblement d'une gauche objectivement anticapitaliste inexistant.

Nous avons fait le choix de présenter à l'élection présidentielle systématiquement le même programme par la même candidate.

D'abord parce que profiter des consultations électorales pour défendre une politique correspondant aux intérêts des travailleurs est une question de principe pour ceux qui se revendiquent du mouvement ouvrier.

L'élection présidentielle offre l'intérêt de se présenter à l'ensemble des électeurs, ce qui pour nous signifie se présenter à tous les travailleurs.

et ne découvrent que lors des grèves ou des luttes sociales, représentent dans ce pays quelque 8 millions de femmes et d'hommes. Ce sont ceux qui travaillent sur les chaînes de production, le jour mais aussi la nuit, des hommes et, depuis peu, « grâce » au gouvernement socialiste, également des femmes.

Mais la classe ouvrière, le monde du travail, est forte aussi de toutes celles et de tous ceux, employés, techniciens, dont les salaires sont proches de ceux des précédents, à qui ils sont souvent liés personnellement. Alors, pourquoi parler plus volontiers des nouvelles couches ? La réponse est simple, c'est pour ne plus parler des « anciennes couches », celles qui sont le plus exploitées.

C'est dans la classe ouvrière que Marx et bien d'autres depuis ont vu la classe sociale susceptible de changer les structures sociales et de libérer la société du carcan du capitalisme.

Nous ne savons pas quand et comment cette classe ouvrière acceptera une telle tâche.

Nous ne savons même pas si cela arrivera, car l'avenir n'est écrit nulle part.

Mais nous avons choisi, nous LO, de consacrer nos forces militantes à ce que cette classe ouvrière, même si elle est moins nombreuse qu'elle était en valeur absolue, retrouve la conscience et la vigueur qui, dans le premier quart du XX^e siècle, a failli arracher le pouvoir de la bourgeoisie et poser les bases d'une société égalitaire, sans exploitation, sans oppression.

Nous n'avons jamais voulu changer notre langage pour trouver des nouveautés à dire en parlant, par exemple, de forces « objectivement anticapitalistes, antilibérales, antimondialistes, etc ».

Les organisations qui se disent révolutionnaires peuvent ne pas l'être réellement, mais celles qui ne se disent pas telles ne le sont sûrement pas.

Nous n'avons jamais cherché des alliances électorales pour faire des voix. Non pas que le nombre de votes que les électeurs nous accordent soit indifférent ! Mais ces votes, nous avons toujours voulu les obtenir pour nos idées, pour notre politique, et pas en édulcorant ces idées pour ne pas choquer des électeurs réformistes.

Alors, ceux qui votent LO ne sont pas tous d'accord avec LO et avec ses orientations fondamentales. Nombre d'entre eux ne sont pas eux-mêmes des travailleurs. Mais c'est cependant sur la base des idées que je viens d'évoquer que nous avons accru progressivement notre audience électorale. Et c'est d'ailleurs l'audience acquise par cette politique dont a pu bénéficier la LCR elle-même lors des élections européennes.

D'ailleurs, la LCR, avec un certain mépris, parle de nos succès (tout relatifs d'ailleurs) en affirmant qu'ils seraient dus à la « popularité » d'Arlette Laguiller, comme si la politique que je défends sans varier n'était pas à l'origine de cette popularité. Il n'y a pas si longtemps, certains dirigeants de la LCR comparaient nos scores aux leurs en parlant de « savoir-faire électoral de Lutte Ouvrière ». Ce n'est pourtant pas notre savoir-faire qui est en jeu, c'est notre politique. La LCR ne s'en est pas soucié, malheureusement pour elle, rendu compte.

Une partie de la LCR voudrait s'appuyer sur cette popularité, en souhaitant sans doute que LO fournisse la candidate tandis que la LCR fournirait la politique. Mais c'est la politique qui compte et nous ne fournirons pas l'une sans l'autre !

La LCR n'a pas cherché à nous soutenir depuis vingt ans. Alors c'est bien facile d'arriver maintenant en nous disant : « Laissez-nous modifier votre programme car vous n'y connaissez rien ».

Dès 1974, une femme, une travailleuse candidate

LO a fait, en 1974, le choix de présenter à l'élection une femme, une travailleuse. Je souligne en passant que, si la LCR se flattait surtout à l'époque d'être féministe, elle n'a pas eu le courage, elle, de choisir une femme. Nous LO, nous parlons moins de féminisme mais c'est dans les faits que nous montrons la place que nous accordons aux femmes.

De fait, en 1969, les dirigeants de l'époque de la section française de la IV^e Internationale ont préféré présenter la candidature médiatique de Krivine.

Et puis, depuis 1974, LO a fait le choix de me présenter systématiquement. Sans doute parce que mes camarades n'ont pas jugé nécessaire de me remplacer et surtout parce que cette présence systématique et la politique au nom de laquelle elle a été assurée, et dont je vais parler après, étaient indispensables pour que notre politique finisse par être entendue.

La LCR, du moins une partie de sa direction même si c'est une majorité, trouve, paraît-il, aujourd'hui indispensable que je sois la candidate de l'extrême gauche. C'est assez nouveau pour être remarqué.

Mais, si ceux de la direction de la LCR qui sont pour une unité de candidature LO/LCR considèrent eux-mêmes que ce choix s'impose, ce n'est certainement pas dû à ma personnalité, à mon prétendu charisme, comme cela a été dit dans le passé, notamment dans les colonnes de *Rouge* au lendemain de l'élection présidentielle pour commenter les 5,3% qui se sont portés sur ma candidature.

En 1974, Alain Krivine était bien plus connu que moi-même. Il avait pour lui de s'appuyer sur une organisation, la LCR, numériquement bien plus importante à l'époque que LO. Il s'était fait connaître avant Mai 68 à travers la création de la JCR, issue de la scission de l'UEC. Il a été parmi les personnalités connues de Mai 68, en tout cas de ses aspects

étudiants. Il avait pour lui sa candidature en 1969.

Et si, aujourd'hui, une fraction plus importante de l'électorat se reconnaît en ma candidature, c'est en raison de la politique que je défends. En dépit de ce que disent tous ceux qui sont opposés à cette politique et qui voudraient faire croire que la proportion des voix qui se portent sur moi-même ou sur LO serait due à tout et à n'importe quoi.

En 1974, tout le monde se gaussait parce que je commençais mes discours par « *Travailleuses, travailleuses* ». Mais c'était un choix politique, celui d'intervenir dans les élections en cherchant à représenter les intérêts politiques, les aspirations, les revendications de la classe ouvrière, du monde du travail, de ceux qui, ouvriers, employés, chômeurs, techniciens, ingénieurs, retraités, font fonctionner l'économie et qui n'ont pour vivre que leur salaire.

En 1974, comme bien après, combien de fois n'avons-nous pas entendu que c'était ringard !

Mais c'était un choix social, un choix différent socialement de ceux de la LCR qui a voulu soutenir d'autres politiques, derrière Juquin en 1988 et même Voynet ou Hue en 1995.

Et la politique que mes camarades et moi-même avons défendue à l'occasion de toutes les présidentielles, comme à l'occasion d'autres élections où nous nous sommes présentés en fonction de nos forces, n'a jamais été une politique de « rassemblement » entre organisations diverses représentant des orientations contradictoires.

Nous avons toujours cherché dans les campagnes électorales à défendre les intérêts politiques et sociaux des travailleurs, et pas des « nouvelles couches de salariés » comme certains dirigeants de la LCR le font. Nous avons toujours cherché à parler des problèmes de la classe ouvrière en parlant un langage de classe.

Pourquoi donc changerions-nous de politique ?

Ce n'est pas maintenant que les idées, les choix de classe que nous défendons, ont percé un peu le mur du silence depuis la présidentielle de 1995, que nous allons les abandonner. Ce n'est pas négociable.

La LCR pourrait très bien faire le choix, si elle le voulait, d'appeler à voter pour ma candidature sans demander une profession de foi commune, des meetings communs où, sur la même tribune, l'orateur de la LCR et celui de LO diraient des choses différentes, si ce n'est complètement contradictoires.

En 1995, lors de la présidentielle précédente où la LCR avait pourtant appelé indifféremment non seulement pour Laguiller mais aussi pour Robert Hue et pour Dominique Voynet, a-t-elle exigé de Voynet un accord électoral ? A-t-elle demandé à Robert Hue une profession de foi commune pour cela ? Non !

En fait, si la LCR nous demande de discuter d'une plate-forme commune, c'est parce qu'elle trouve que les idées que nous défendons depuis 1974 sont trop loin des siennes, sans doute à juste titre.

Eh bien, je répète : cesser de défendre les idées que j'ai défendues dans toutes les campagnes, il n'en est pas question ! Vis-à-vis de nos électeurs, nous n'avons pas le droit de changer d'orientation.

Ce qui est vrai, c'est que nous ne nous adressons pas exactement au même électorat, même si nos électeurs respectifs se recoupent dans une large mesure.

Là où nous parlons de travailleurs, de classe ouvrière, de capitalisme, la LCR parle de mondialisation, de libéralisme, de Seattle, de Porto Alegre. Là où nous parlons d'extrême gauche, de politique représentant les intérêts politiques des travailleurs, la LCR parle de « 100% à gauche ».

Même si la prochaine conférence nationale de la LCR décide réellement, c'est-à-dire avec la volonté de s'engager et de militer, de choisir ma candidature comme candidature commune, je ne suis pas certaine que les électeurs de la LCR acceptent de voter pour cette candidature.

Et c'est bien normal, car vouloir militer pour que la taxe Tobin (du nom du conseiller financier de Carter, ex-président des USA, et soutenue par Pasqua) soit acceptée par les gouvernements n'implique pas pour autant qu'on souhaite

organiser la classe ouvrière dans la perspective d'une transformation radicale de la société. Et, après tout, pourquoi ce type de différence ne s'exprimerait pas dans ces élections ?

Cela ferait moins de voix pour chacun des candidats ? Peut-être. Encore que, même là, ce n'est pas sûr. En tout cas, les commentateurs additionneraient au lendemain des élections les votes se portant sur l'un et sur l'autre des candidats pour parler des votes d'extrême gauche. C'est ce qu'ils ont fait pour les élections municipales.

L'existence de deux candidats se revendiquant de l'extrême gauche empêcherait que l'un ou l'autre passe devant Robert Hue ? Et alors ? Il n'est pas dans notre ambition politique de vouloir seulement dépasser Robert Hue. Cela dépend comment !

Et ce qui serait significatif, ce serait de dépasser le candidat du Parti Socialiste, ça oui ! Mais, même en étant d'un optimisme sans limite, cela ne fait pas partie des possibilités d'aujourd'hui.

Voilà, camarades, en résumé, notre réflexion.

Mais je répète que nous n'avons pas encore pris notre décision par rapport aux propositions de la LCR, pour la bonne et simple raison que ces propositions sont pour le moment vagues et sans signification et que, de plus, seul notre Comité central ou même, pour nos amis, une conférence nationale pourrait en décider.

La LCR est divisée entre plusieurs tendances, dont certaines ne veulent pas s'allier à nous, ou ne le veulent qu'en nous posant des conditions politiques.

Même sur une question aussi simple que l'attitude au deuxième tour, la LCR n'a pas pris jusqu'à maintenant une position publique claire et sans équivoque.

Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas engager une discussion sur la base de ces ambiguïtés. C'est à la LCR de régler préalablement ses problèmes.

Ce qui, en tout cas, est certain, c'est que je me présenterai sur la base du programme qui est le nôtre, qui est clairement connu car c'est le même depuis vingt ans. C'est à la LCR de choisir le sien, chose qui n'est pas faite, et de réfléchir si le programme qu'elle entend défendre à l'élection présidentielle est compatible avec une candidature commune, ou pas.

Un choix de classe

Par le choix de nos mots comme par les idées et les revendications mises en avant, nous avons toujours cherché à représenter les soutiers de l'économie, les travailleurs, et en particulier ceux qui sont en bas de

l'échelle avec le travail le plus pénible et le plus mal payé. Et, en particulier, les travailleurs immigrés.

Ces ouvriers, que la bourgeoisie et surtout ses intellectuels et ses représentants politiques ignorent

États-Unis

À PROPOS DE LA CRISE DE L'ÉLECTRICITÉ EN CALIFORNIE

Nos camarades trotskystes américains, qui publient le bimensuel *The Spark*, reviennent dans le numéro du 7 mai 2001 sur la faillite de la crise de la fourniture d'électricité qui frappe la Californie depuis plusieurs semaines, entraînant des coupures d'électricité en cascade dans les lieux publics et qui a pour origine la décision prise en 1996 par les autorités de l'Etat de Californie de déréguler la fourniture d'électricité. A partir de là, les propriétaires des compagnies d'électricité ont choisi de spéculer sur les tarifs de l'électricité tout en élargissant leurs activités sur le plan financier. Et les

cabinets d'expertise américains ont déjà commencé à calculer ce que cette crise, qui rapporte aux actionnaires et aux dirigeants des compagnies d'électricité concernées, va coûter à la collectivité. Selon l'un d'entre eux, les interruptions de courant électrique attendues au cours de l'été pourraient coûter 21,8 milliards de dollars de manque à gagner en 2001, entraîner la suppression de 135 000 emplois, causer une perte de 4,5 milliards de dollars sur les revenus des ménages et réduire le taux de croissance de la Californie à un taux de 0,6% contre 2,6% espérés...

Californie : la compagnie d'électricité Pacific Gas and Electricity se déclare en faillite

MAIS OÙ VEULENT-ILS EN VENIR ?

Le 6 avril dernier, le mélo-drame de la dérégulation de l'électricité en Californie a pris un nouveau virage quand le fournisseur public qui alimente le centre et le nord de la Californie, Pacific Gas & Electricity (PG & E), s'est déclaré en faillite.

Les porte-parole de PG & E ont dit que la compagnie n'avait pas d'autre choix que de faire ce choix drastique, soi-disant pour se protéger de ses créanciers. Celle-ci aurait déjà à régler neuf milliards de factures qu'elle ne serait pas en mesure d'acquitter. Selon les dirigeants de l'entreprise, PG & E se trouve coincée au milieu de la dérégulation de l'électricité. Alors que la compagnie doit payer le coût exorbitant du prix de gros dérégulé de l'électricité, ils prétendent que PG & E n'a pas été autorisé par les représentants de l'Etat encadrant le secteur de faire payer ce coût aux consommateurs. Comme si les clients de cette compagnie étaient en mesure de payer des factures d'électricité trois ou quatre fois plus cher que l'année précédente !

Mais si PG & E était réellement à court d'argent, comment a-t-elle pu organiser, quelques heures seulement avant l'annonce de la banqueroute, un «raclage» de fonds de tiroir qui a permis de verser des primes sur les payes des quelque 6 000 membres de son encadrement ? Comment a-t-elle pu, quelques semaines seulement après l'annonce de sa faillite, continuer de verser les dividendes trimestriels d'un montant de 110 millions de dollars (environ 800 millions de francs) à ses actionnaires, tout en conservant suffisamment d'argent pour accorder des hausses de salaires pouvant grimper jusqu'à 300 000 dollars (environ 2,5 millions de francs) à chacun de ses hauts dirigeants d'entreprise ?

La transformation d'une compagnie locale en un fournisseur national d'énergie

La loi qui a dérégulé l'électricité en Californie a été adoptée en 1996. Depuis lors, PG & E a évolué d'une compagnie régulée fonctionnant seulement en Californie et collectant, bon an mal an, un «modeste» 11% de profit, en une compagnie proprié-

taire de trente centrales électriques dans vingt et un Etats, fournissant en électricité et en gaz un Américain sur vingt, ainsi qu'un des plus grands transporteurs de gaz naturel canadien, et un vendeur de produits et de services énergétiques à travers toute l'Amérique du Nord.

Comment PG & E a-t-elle pu faire cela en un temps si court ? D'abord, la loi de dérégulation que les dirigeants de PG & E ont aidé à rédiger en 1996 autorisait une compagnie parente, la PG & E Corporation, à utiliser l'ancienne société, PG & E, encore encadrée par les lois d'Etat, comme une vache à lait fournisseuse de trésorerie. PG & E Corp a vidé l'entreprise de ses secteurs les plus profitables, dégageant des milliards de dollars pour les injecter dans de nouvelles activités. En d'autres termes, tandis que les contribuables pensaient payer pour de l'électricité ou du gaz, contribuant au maintien de l'infrastructure et participant à la construction de nouvelles entreprises, en fait, PG & E était en train de prendre l'argent et de s'en servir pour étendre grandement son empire financier.

PG & E prétend être coincée dans un étai parce qu'elle a été forcée de vendre toutes ses entreprises générant de l'électricité. Ce n'est pas vrai. PG & E a gardé la moitié de ses centrales électriques, y compris son réseau de barrages hydroélectriques, ses centrales nucléaires de Diablo Canyon et beaucoup de ses centrales au charbon. Il se trouve qu'elles sont aussi ses centrales les plus profitables. Mais elle n'a pas laissé ces entreprises sous la direction de l'ancienne compagnie. Au contraire, elles les a intégrées dans une nouvelle filiale de PG & E, appelée National Energy Group. Cette filiale n'est pas régulée par le gouvernement et, depuis 1998, a été libre de facturer les tarifs en cours, les mêmes prix exorbitants que les autres compagnies facturent pour fournir de l'électricité aux entreprises distributrices.

C'est pourquoi, du même coup, près de la moitié de l'argent que possède PG & E n'appartient pas à d'autres compagnies, mais seulement à National Energy Group, l'autre filiale parmi les entreprises associées. En d'autres termes, pour la moitié de sa dette elle est sa propre créancière ! Dans la même loi de dérégula-

tion de 1996, PG & E et les autres entreprises privées ont été autorisées à ajouter une large augmentation du tarif à la facture d'électricité de chacun. Cette augmentation du tarif était censée permettre aux compagnies d'apurer les dettes des centrales afin de les rendre plus «compétitives» dans un nouveau marché dérégulé. Cette surcharge a doté PG & E de près de neuf milliards de dollars en quatre ans.

Une fois que PG & E a mis la main sur cet argent, ses dirigeants étaient libres d'en faire ce qu'ils voulaient. La première chose qu'ils ont faite a été de prendre plusieurs milliards de dollars pour racheter leurs propres actions et verser des dividendes. C'est-à-dire que les dirigeants de l'entreprise se sont ainsi assurés que les actionnaires empêcheraient une bonne part de cet argent. Ils ont mis le reste de l'argent dans la nouvelle filiale, National Energy Group, qui s'est lancée dans des achats extravagants dans tout le pays. La nouvelle filiale a commencé par acheter New England Electricity System pour 1,6 milliard de dollars. Celle-ci est devenue la pierre angulaire lui permettant de devenir une des plus grandes centrales du Nord-Est. En fait, les contribuables du Massachusetts alimen-

tent couramment les centrales appartenant à PG & E par l'intermédiaire des tarifs qui servent à établir leurs factures !

Cela a conduit la vieille compagnie, PG & E, qui sert encore environ cinq millions de personnes dans le nord et le centre de la Californie, à se comporter comme si elle était fichue. Mais, on peut en être sûr, l'entreprise parente a raflé tous les secteurs les plus valables et les a vidés de leur argent !

Séparer les pertes des profits

La compagnie amie, PG & E Corporation, voulait s'assurer que les pertes, concentrées dans l'ancienne PG & E, n'allaient pas réduire les profits réalisés dans la nouvelle filiale, National Energy Group. Aussi ses dirigeants ont-ils demandé au gouvernement fédéral l'autorisation de répartir les pertes et profits entre les deux filiales. Le 12 janvier dernier, la FERC (Commission fédérale chargée de la régulation de l'énergie) a pris une décision favorable à PG & E. Elle a émis une ordonnance qui protège en effet la compagnie profitable, c'est-à-dire National Energy Group, des dettes auxquelles doit faire face la compagnie fournisseuse d'électricité, PG & E.

Une fois cela obtenu, PG & E Corporation était libre de proclamer la faillite de cette entreprise, sans avoir à s'inquiéter de mettre en danger les profits de ses autres filiales.

Bien sûr, vu le comportement

des garde-fous de l'Etat, qui agissent selon les vœux de PG & E, cela risquerait de déclencher un sacré scandale. Après tout, les tarifs de l'électricité en Californie ont déjà atteint des sommets, la trésorerie d'Etat est délestée de milliards de dollars chaque mois rien que pour permettre l'alimentation en électricité. Alors qu'en même temps l'Etat doit se préparer à un été de coupures d'électricité.

Mais il se trouve qu'en plus, du fait même de la déclaration de faillite, toute cette affaire va être examinée par un juge fédéral appointé à vie, et qui de ce fait peut d'autant plus facilement prendre une décision en faveur de l'entreprise sans prendre le risque de devoir affronter des électeurs lors d'une prochaine élection, comme c'est le cas des juges aux Etats-Unis. Les politiciens de Californie, qui eux doivent tenir compte des électeurs, pourront maintenant, pour faire oublier leur décision de 1996, toujours essayer de se servir de cette faillite comme prétexte et plaider à leur tour devant une cour de justice.

La faillite de PG & E est juste une péripétie supplémentaire dans le grand scandale de l'électricité qui frappe actuellement la Californie.

Mais la Californie n'est pas seule en cause. Elle donne seulement un aperçu de ce qui, dans l'avenir, attend maintenant chaque Etat quand la dérégulation est enclenchée.



Ici, un appareillage pour cardiaque dans un hôpital américain. Les pannes d'électricité rendent notamment difficile la vie de ceux qui ont des appareillages médicaux à domicile.

Pologne

LES SUPERMARCHÉS FRANÇAIS N'ÉCRASENT PAS LES PRIX... MAIS LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LEURS EMPLOYÉS

Depuis une dizaine d'années, les supermarchés et hypermarchés se sont multipliés en Pologne.

Les groupes français, Casino, Auchan et bien d'autres, n'ont pas été les derniers à s'y installer et à user de toutes les ficelles pour exploiter les travailleurs polonais.

Parfois ouverts 24 heures sur 24, situés à des kilomètres des centres villes, mais dotés d'immenses parkings ou proches de terminus de transports en commun, soutenus par de grosses campagnes de publicité, ils ont souvent écrasé les «stands» de marchés ou les petits magasins de centre ville qui ont perdu, pour ceux des petites villes, entre la moitié et les deux tiers de leur clientèle. Et bien entendu, ils n'ont pas écrasé les prix, puisque ceux-ci sont souvent identiques à ceux pratiqués en Europe occidentale, pour une clientèle à pouvoir d'achat moindre.

Aucun de ces supermarchés n'est de marque polonaise. Tous appartiennent à des chaînes françaises, allemandes, britanniques, néerlandaises, portugaises ou autres. Makro est une marque du groupe allemand Metro, Auchan, Conforama, Geant Polska issu du groupe Casino sont français, Ikea suédois, etc.

Les groupes français sont particulièrement présents. Et cela a permis à certains d'entre eux de s'illustrer ces derniers temps par d'autres records. Des contrôles de l'Inspection du travail, effectués en 1999 et 2000, ont montré que 58 supermarchés appartenant à 18 groupes – et parmi eux la quasi-totalité des enseignes françaises – étaient en infraction par rapport au Code du travail polonais, qui n'est pourtant pas des plus exigeants.

Le cynisme des employeurs

Certains supermarchés n'ont ainsi pas versé de primes pour le travail de nuit, ont rogné sur les congés ou sur les jours fériés supplémentaires, n'ont pas payé les salaires dans des délais normaux. En mars dernier, quatre salariés d'Obi (magasins de bricolage) ont été licenciés pour avoir tenté de fonder un syndicat. L'Inspection du travail polonaise a elle-même évoqué «la peur de témoigner» des employés de supermarchés.

Les dirigeants des enseignes françaises présentes en Pologne ont répondu à ces faits avec un total cynisme. Le directeur général de Geant Polska (groupe Casino) s'est ainsi expliqué sur

une affaire survenue il y a deux ans, où une jeune vendeuse avait été obligée de se mettre aux patins à roulettes lors de sa période d'essai, avait fait une chute que la direction du magasin n'avait pas voulu considérer comme un accident du travail et avait dû renoncer à son emploi. Ce directeur a déclaré qu'il s'agissait d'un problème de «choc culturel», disant: «Les rollers, c'était quelque chose de tout à fait habituel pour nous, alors que pour les Polonais c'était nouveau. L'Inspection du travail s'est demandé s'il s'agissait de chaussures de travail ou non. Il y a plein de petits détails comme ça qu'il faut sans cesse préciser». Certains ont déclaré que «la loi polonaise n'était pas facile», le directeur des ressources humaines d'Auchan Pologne affirmant: «Dans la grande distribution, on ne peut pas faire des horaires d'administration».

Ce dernier a déclaré souhaiter qu'«en contrepartie de la baisse de la durée légale du travail à 40 heures en Pologne dans deux ans, les employeurs bénéficient d'un peu plus de souplesse». Il a toutes les chances d'être exaucé! Les gouvernants polonais sont en train de préparer un nouveau Code du travail, prétendant qu'ils s'inspirent de la façon dont le gouvernement français, avec les 35 heures et la flexibilité du travail, a «résorbé» le chômage. Et effectivement, les différentes moutures du nouveau Code du travail polonais, tel qu'il est discuté dans la presse, montrent que tout va dans le sens d'une fluidité encore plus grande des règles qui pourraient protéger les salariés. Ainsi, selon un projet publié par *Polytyka* du 24 mars 2001, le temps de travail serait de 42 heures, comme actuellement, mais son calcul pourrait désormais permettre des journées de 12 heures.

Flexibilité et licenciements

Quant aux supermarchés étrangers, tout laisse penser qu'ils vont pouvoir se multiplier sans entraves. De 1990 à 1997, la Pologne a été un véritable terrain vierge pour le développement des supermarchés et, faute de capitaux suffisants, les investisseurs polonais potentiels ont été doublés par ceux d'Europe occidentale. Depuis 1998, il a été question de limiter les implantations. Il y



«L'été est meilleur marché avec les prix amincis E. Leclerc», selon une publicité de cette enseigne de supermarché.

a quelques mois, une nouvelle loi sur l'aménagement du territoire a été promulguée afin, officiellement, de freiner leur développement. Mais il est prévu qu'elle ne peut annuler les concessions déjà octroyées à deux cents nouveaux supermarchés prévus.

Et en ce qui concerne les entreprises étrangères, tout va également dans le même sens. En l'an 2000, la Pologne a détenu le record des investissements étrangers parmi les pays d'Europe centrale et orientale: 10,6 milliards de dollars, avec la France en tête grâce à l'achat par France Telecom de 35% du capital de l'entreprise téléphonique nationale, TPSA.

Cela n'a pas empêché dans le même temps le chômage de battre lui aussi des records. Il atteint, en se basant uniquement sur les statistiques officielles, 15,9% de la population active, soit près de 3 millions de personnes (pour un pays de 40 millions d'habitants). Les entreprises étrangères figurent en bonne place parmi les licenciés.

L'automobile, où il n'y a plus de fabricant polonais, devrait perdre 20 000 emplois cette année, après en avoir perdu 6 000 en 2000, alors qu'elle était à 97 000 emplois en 1999. Moulinex, qui vient d'acheter l'usine d'électro-ménager Polar, y annonce les 560 premiers licenciements, sur 1 700 qu'il y a prévus. Goodyear licencie. Et dans le même temps les entreprises étrangères installées en Pologne annoncent des bénéfiques records.

Et le gouvernement polonais, craignant de voir se tarir la manne

que représentent pour lui les privatisations, vient de prendre de nouvelles dispositions en faveur de l'investissement étranger. Pour tout investissement de plus de 10 millions d'euros, il est prévu le remboursement par l'Etat polonais de 25% des investissements, le versement de 3 500 euros pour chaque emploi créé ainsi que de 1 150 euros pour la formation de chaque employé. Et pour les investisseurs de moins de 1,5 million d'euros, l'Etat participera à la modernisation de leurs entre-

prises et au maintien de l'emploi.

On le voit, quand on dit aux travailleurs d'ici que, s'ils n'acceptent pas tout des patrons, ces derniers iront investir dans les pays de l'Est ou ailleurs, où la main-d'œuvre est moins chère, ce n'est que discours sans vergogne aux travailleurs de ces pays-là aussi. Preuve que le fonctionnement comme les arguments des capitalistes sont rigoureusement les mêmes ici comme là-bas.

Nelly MEYER

Lutte de classe n° 58 (mai-juin 2001) est parue

Au sommaire

- France
Interdiction des licenciements sous peine de réquisition!
- Grande-Bretagne
La valse-hésitation du capital britannique face à l'Euro
- Turquie
De la crise financière à la crise économique et sociale
- Ukraine
La «petite Russie» sur les pas de la «Grande»?
- Antilles
La loi d'orientation pour l'Outre-Mer du gouvernement Jospin, un statut sur mesure pour le patronat des DOM

Tribune de la minorité

Après Danone et Marks & Spencer, 40 000 travailleurs licenciés en France: les patrons nous cherchent, il faut qu'ils nous trouvent!

- Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

SNECMA

L'annonce par les médias, puis par une note de service de la direction générale, de la décision du gouvernement d'entamer la procédure de privatisation de l'entreprise a provoqué beaucoup de discussions et un début d'inquiétude parmi les travailleurs du groupe.

Pour le moment le processus n'est qu'à ses débuts. Le gouvernement est en train de sélectionner le «pool bancaire» qui devrait piloter l'opération. Et comme, jusqu'à présent, la SNECMA n'était pas une entreprise jugée très intéressante pour le capital privé, essentiellement à cause de sa taille, les choses peuvent encore traîner en longueur.

Cependant, à coup de rachats spectaculaires, le chiffre d'affaires

de la holding s'est envolé, passant de 23 à 37 milliards de francs. D'un déficit de 2 milliards en 1994 et en dépit des nombreux rachats de ces dernières années, l'entreprise est passée, aujourd'hui, à un résultat positif de 2,7 milliards de francs!

Mais ce qui fait la fierté des directeurs de la SNECMA, c'est la rentabilité financière de la holding qui affiche un taux de 10,5%; tandis que celui de sa principale filiale de

moteurs aéronautiques atteint 12,3%. Dans ce domaine, les directeurs se flattent de se classer au second rang mondial, devant Rolls-Royce et Pratt et Whitney, juste derrière le département équivalent de General Electric, dont le taux atteint les 18%.

Mais en termes de production de moteurs aéronautiques, la SNECMA n'arrive qu'au quatrième rang mondial, ce qui alimente les appels à la rentabilité financière, distillées à

tous les niveaux. Certains cadres et quelques travailleurs parmi les mieux payés ont investi dans les plans d'épargne de l'entreprise, rapportant plus de 14% l'an. La CGC se répand d'ailleurs en tracts brochant des scénarios à la «Dallas», dans lesquels se retrouvent certains arguments des chefs justifiant les suppressions de postes et réclamant la baisse des temps de production... le tout pour cause de rentabilité à maintenir, à développer, bien sûr!

De son côté, Jean-Paul Béchat, le PDG, explique que «les autres motoristes européens ne veulent pas voir leurs apports industriels nationalisés dans le cadre d'un rapprochement avec la SNECMA». La direction générale voudrait ainsi faire croire qu'elle doit privatiser pour bénéficier de collaborations étrangères.

Or les salariés savent que, depuis plus de 25 ans, la SNECMA coopère avec le trust américain General Electric pour la fabrication et la vente d'un moteur destiné aux avions civils

de plus de 100 places. Cette alliance industrielle a donné naissance à CFM, le numéro un mondial des moteurs d'avions civils, qui équipe aujourd'hui plus de 58% de la flotte civile mondiale, sans compter quelques avions militaires, awacs, etc.

C'est dire si la nationalisation n'a pas empêché de tisser des coopérations internationales extrêmement juteuses pour la SNECMA comme pour General Electric.

En vue d'une privatisation totale ou partielle, voulue par le gouvernement Jospin et son ministre de l'Economie Fabius, la direction engrange et réserve ses milliards aux futurs actionnaires. En attendant, elle distribue ses coups aux salariés du groupe, continuant sa politique de baisse des effectifs (notamment chez les ouvriers), bloquant les salaires et augmentant les cadences.

Mais à ce jeu-là, elle pourrait bien connaître quelques retours de bâton!

Correspondant LO

Avenance Amiens

LES TRAVAILLEURS DES CANTINES SCOLAIRES ONT GAGNÉ

Après deux semaines et demie de grève, les salariés de l'entreprise de restauration Avenance-Amiens ont réussi à faire reculer la direction.

Ce grand groupe, Avenance-Elior, possède entre autres Quick et Pomme de Pain, et fournit les repas à d'innombrables restaurants d'entreprises et cantines scolaires dans le pays. Avenance a vu ses bénéfices multi-

pliés par 7 en deux ans. Or, à ces travailleurs qui fabriquent des dizaines de milliers de repas, la direction imposait des bas salaires (autour du Smic, pour ceux qui avaient un temps plein).

Sur ce point, les grévistes ont obtenu une augmentation entre 2 et 10%, ainsi qu'une prime de 2500 F. Quant au chef mis en cause par les travailleuses, la direction a décidé de le changer d'affectation. Deux emplois précaires sont passés en CDI. Et les sanctions (lettres de licenciement et

lourdes amendes pour entrave à la «liberté du travail») sont supprimées. Une victoire encourageante. Car dans cette petite entreprise d'une quarantaine de salariés, c'était la première grève en neuf ans (depuis la privatisation par le maire, Gilles de Robien).

La détermination des grévistes, le soutien moral des salariés d'autres entreprises voisines et la solidarité dans la lutte ont réussi à faire reculer une direction particulièrement arrogante.

Fonderies du Poitou (Ingrandes - Vienne)

DÉBRAYAGE MASSIF DES INTÉRIMAIRES

Les Fonderies du Poitou fabriquent des carters et des culasses, essentiellement pour Renault. L'entreprise est passée en 1998 sous le contrôle de Teksid, la filiale fonderie du groupe Fiat. Les volumes de production ont pratiquement doublé en cinq ans, tandis que les effectifs passaient de 1100 personnes dont une centaine d'intérimaires à 1800 dont plus de 650 intérimaires au mois de mars 2001. Montrée du doigt pour la proportion importante d'intérimaires, la direction s'était vantée dans la presse locale de mettre en place un plan d'embauches ambitieux pour l'année 2001, avec la création de 230 emplois en CDI. Mais le plan d'emplois «ambitieux» a fait long feu, puisqu'à peine annoncé, il fut abandonné sous prétexte que les ventes de voitures baissaient.

Début mai, la direction annonçait qu'elle allait bien réduire la précarité dans l'entreprise mais en ne renouvelant pas les contrats des

intérimaires!

Mardi 29 mai, les intérimaires du secteur moulage-culasses de l'équipe d'après-midi, écœurés d'être une fois de plus renvoyés à l'ANPE, décidèrent avec les travailleurs en CDI de débrayer et d'essayer d'entraîner les autres ateliers.

Au Moulage-culasses, le mouvement fut suivi massivement, mais il ne parvint pas à entraîner un nombre significatif de travailleurs du secteur des carters.

Pas découragés pour autant, les grévistes sont ensuite allés voir les patrons, qui ont bien dû écouter ce qu'ils avaient à dire.

Bien sûr, la direction a campé sur ses positions, et a traité les grévistes avec mépris en déclarant: «Nous n'embaucherons pas d'intérimaires, car il y a baisse d'activité. Si l'on avait embauché hier, on serait obligé de licencier aujourd'hui» (comme si le renvoi des intérimaires ne revenait pas en fait à des licenciements), ou encore: «Ceux

qui étaient compétents aux Fonderies le seront ailleurs et n'auront pas de problème pour trouver du travail».

A l'assemblée qui suivit, une grande majorité de ceux qui avaient débrayé décidèrent de continuer jusqu'à 22 heures. Un tract fut rédigé, pour appeler l'équipe de nuit à prendre le relais. Et dans cette équipe, une grosse majorité s'est mise en grève. Quant à l'équipe du matin, elle a participé massivement aux deux heures de débrayage appelées par la CGT.

Dans les débrayages, les intérimaires, contents de se retrouver nombreux aux côtés des CDI, se disaient qu'ils auraient sans doute d'autres occasions de faire la fête aux patrons! Bien sûr, cette mobilisation n'a pas été suffisante pour imposer l'embauche des intérimaires. Mais une telle participation des intérimaires est une première, et un encouragement pour l'avenir. La précarité a été longtemps un obstacle à la lutte collective, elle en a été cette fois le moteur.

Correspondant LO

CTPA La Courneuve Seine-Saint-Denis

LA DIRECTION A REÇULÉ

La société CTPA ex-Rumpler à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) fabrique des pièces de caoutchouc pour les freins et autres pièces de voitures. Il y a 144 salariés, dont la majorité en 3x8. Les salaires tournent autour de 7500 F net mais, à l'atelier finition, c'est plutôt 5000 à 6000 F net.

Fin mars, la direction a annoncé la fermeture de cette usine sous-traitante de l'automobile, secteur qui semble pourtant tourner. Les actionnaires ont gardé deux entreprises qui fabriquent du caoutchouc pharmaceutique. Pas de soucis à se faire pour eux. Par contre, pour les ouvriers, c'est autre chose! Pendant des années, ils ont travaillé dans des conditions pénibles. Intoxication à cause des fumées de vulcanisation, détérioration de la santé à cause des charges lourdes transportées, tel était le lot quotidien des salariés de l'entreprise. A l'ouverture des négociations sur le plan social, le patron a annoncé qu'il donnait 30000 F en tout et pour tout un chacun, en plus des indemni-

tés légales. Alors l'indignation a été la plus forte. Les stocks étaient à zéro; les commandes, il y en avait jusqu'en 2004. Alors le lundi 14 mai, à l'appel de la CGT, les ouvriers et les ouvrières se sont mis en grève totale et illimitée. Quelques non-grévistes sont restés chez eux sur ordre du patron.

Il a fallu sept jours de grève avec occupation, week-end compris, pour que... les clients, gros équipementiers de l'automobile, commencent à sortir de l'argent. Et on a pu mesurer combien ils étaient pressés. Le mercredi 23, un protocole d'accord était signé pour: 100000 F pour les 25% de salariés qui partent de suite, 125000 F pour les 50% de salariés qui partent en septembre, 150000 F pour les 25% de salariés qui partent fin décembre.

Et, pour les plus anciens, 5000 F en plus pour 20 à 25 ans de maison, 10000 F en plus pour 25 ans de maison et plus. Les jours de grève ont été payés. Le patron s'en tire bien, puisque ce sont les équipementiers qui ont payé, mais les travailleurs ont repris la tête haute. Et ils savent qu'au besoin, ils peuvent les faire patienter encore pour leurs sacro-saintes commandes.

SNCF

● Lancement du TGV Méditerranée

LES TRAVAILLEURS NE VEULENT PAS FAIRE LES FRAIS DES EXPLOITS DE GALLOIS

« Un superbe enjeu commercial ». Louis Gallois, président de la SNCF, saluait en ces termes, dans les colonnes de l'Humanité du 5 juin, le lancement du TGV Méditerranée. « L'un des éléments moteurs de l'évolution des transports dans notre pays », « gagner plus de six millions de voyageurs après trois années de montée en charge », « nouveau service pour lequel l'entreprise se mobilise tout entière »... Gallois est intarissable sur les mérites et l'avenir de ce TGV, qu'il espère hautement rentable.

Tout cela est bien joli, mais encore faudrait-il que le reste suive, à aussi grande vitesse. Mais si l'on en croit Gallois lui-même, c'est très loin d'être le cas.

Après les conditions de laboratoire du premier parcours effectué le 26 mai, après les flonflons de l'inauguration du 7 juin, après la première mise en service du 10 juin, il va falloir que le TGV Med roule comme promis, vite et mieux que tous ses prédécesseurs. Et là, Gallois lui-même explique, toujours dans sa longue interview à l'Humanité, qu'il faut s'attendre à des problèmes : « Nous vivrons une période de tension pendant environ un an ». C'est certain, puisque les moyens en matériel et en effectifs ne suivent pas. Les nouvelles rames TGV ne seront en service qu'à la fin de 2001, au mieux. D'ici là, ce seront les anciennes qui devront rouler plus souvent et plus vite. « Le parc de matériel sera donc assez sollicité », conclut Gallois, qui poursuit : « Nous avons anticipé cela en veillant à la meilleure disponibilité des rames existantes par une réorganisation assez complète de leur entretien ». Pour les cheminots des ateliers d'entretien du TGV Sud-Est, dont les effectifs sont

restés identiques, cela signifie des révisions des rames moins fréquentes, moins complètes aussi, pour suivre le rythme des mises en service, et surtout un accroissement de la charge de travail, avec des pressions de l'encadrement afin de ne prendre les repos et les congés qu'en fonction des besoins de l'entreprise. Gallois a beau se vanter des quelques centaines d'embauches à la SNCF, elles restent tout à fait insuffisantes pour remplacer tous les départs en retraite et pour faire face à l'augmentation du trafic qui se traduit par une augmentation de la charge de travail, non seulement dans les ateliers et sur les chantiers mais également dans les services commerciaux.

Cela explique le mécontentement qui règne dans bien des secteurs de la SNCF et qui pouvait même s'exprimer clairement à l'occasion de l'inauguration par Chirac du nouveau TGV, le 7 juin, à la Gare de Lyon. Tous les syndicats avaient d'ailleurs déposé un préavis de grève pour faire en sorte que, ce jour-là, la centaine de personnalités et de journalistes ne soient pas les seuls à se rassembler dans la Gare de Lyon pour accueillir Chirac... On ne sait pas par qui elle s'est fait

rappeler à l'ordre, mais le fait est que la CGT de Paris Gare de Lyon a décidé de retirer son préavis de grève et s'en est expliquée par tract, en ces termes : « Notre démarche revendicative permanente s'articule autour de la défense des revendications construites avec les cheminots et non autour d'événements médiatiques. (...) L'objectif de la CGT (...) n'est pas d'empêcher la mise en circulation du TGV Med. » Et, par conséquent, la CGT ne veut pas être tenue pour responsable « si la mise en place du TGV Med. se déroulait dans de mauvaises conditions ». Pourtant, les mauvaises conditions permanentes de travail des cheminots représentent des raisons plus que suffisantes pour débrayer et rappeler à tous les officiels rassemblés quelles sont les revendications. Mais il faut croire qu'aujourd'hui, la direction de la CGT se sent plus solidaire de Gallois et du ministre Gayssot que des travailleurs mécontents.

L.P.



La pose des rails du TGV Méditerranée.

L'envers du succès

A l'occasion de la mise en service de la ligne du TGV Méditerranée, la presse a largement souligné la prouesse technique que représentaient les 250 kilomètres de ligne nouvelle, les viaducs et tunnels, les équipements informatiques de signalisation, etc., etc.

Beaucoup plus discrètement, il a été rappelé le coût non pas en milliards de francs mais en conditions de travail et en morts sur les chantiers de ce TGV. Au moins dix travailleurs ont été victimes d'accidents mortels en cinq ans de construction de la ligne et de nombreux autres ont été victimes d'accidents graves. Pour la plupart, il s'agissait non pas d'employés de la SNCF intervenant pour la pose des lignes de chemin de fer, mais de travailleurs des entreprises du bâtiment qui construisaient les infrastructures. Ces entreprises, bien souvent elles-mêmes sous-traitantes de grandes sociétés du BTP, employaient à ces travaux de nombreux ouvriers immigrés, parfois sans papiers, qui n'avaient

aucune possibilité d'exiger un salaire correct et surtout le respect des conditions de sécurité.

La direction SNCF, qui a toujours expliqué que « chacun est le meilleur garant de sa propre sécurité », ne se tient aucunement pour responsable de cette situation, se félicitant même que les taux de gravité des accidents sur les chantiers du TGV Méditerranée seraient restés inférieurs aux taux constatés en général dans le BTP.

Les travaux du tunnel de Marseille ont commencé en octobre 1995. Sur cet énorme chantier, un an après, en octobre 1996, un accident grave a été suivi d'une grève de trois semaines, au cours de laquelle des militants syndicalistes avaient dénoncé ce qu'ils décrivaient comme « des conditions d'exploitation dignes du 19ème siècle et des techniques du 21ème siècle », tant il est vrai que, dans la société capitaliste, les techniques de pointe s'accordent très bien avec des conditions d'exploitation d'un autre âge. Et les quelques concessions obtenues alors n'ont pas changé fondamentalement cette situation. Le TGV Méditerranée, c'est aussi cela.

● Châtillon (Hauts-de-Seine) : GRÈVE À L'ATELIER TGV

Les « jockeys » (70 cheminots sur un atelier de 1000) assurent, entre autres travaux, le déplacement sur l'atelier des rames du TGV Atlantique.

Jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin, ils étaient en grève pour exiger de l'embauche et une augmentation de la prime de conduite de 25 à 70 F par jour.

Jeudi, direction, cadres et huissiers couraient après les grévistes, tentant de les impression-

ner et de les empêcher de bloquer les rames. Devant leur peu d'efficacité, quelques policiers ont été appelés en renfort. Mais tout ce petit monde n'a guère eu de succès. La direction et les cadres ne cessaient de dire : « Vous n'aurez rien en argent, on a des directives fermes de la direction générale et du ministère ». La réponse des grévistes a été claire : « Si vous ne servez à rien, on veut négocier avec Gallois et Gayssot ».

Le lendemain vendredi 1^{er} juin, dès le matin, cinq voi-

tures et fourgons de police, trois ou quatre cars de CRS, des motards, sirènes hurlantes, avaient été envoyés. Ils étaient plus nombreux que les jockeys !

Ce déplacement de forces pour empêcher la grève est apparu inacceptable. Les jockeys ont appelé les cheminots qui se trouvaient à proximité à les rejoindre pour manifester leur colère. Des cheminots qui venaient chercher leurs rames ont marqué ouvertement leur solidarité ainsi que des dépanneurs et des ouvriers du

nettoyage. Et la crainte que cette solidarité des travailleurs ne s'étende a obligé la direction à un premier recul sur les effectifs, mais qui n'a satisfait personne, puisque leur mécontentement porte surtout sur la prime.

Les jockeys se sont organisés dès le premier jour, et ont élu des grévistes à leur direction. A chaque assemblée, ils ont pris, tous ensemble, toutes les décisions. A chaque rencontre avec la direction, les propositions de cette dernière sont

soumises aux grévistes qui décident et les élus appliquent. Pour l'instant, l'assemblée des grévistes de vendredi a décidé de déposer un nouveau préavis de grève, cette fois-ci reconductible, à partir du jeudi 7 juin.

C'est dire que tout ce déploiement de force policière à la demande de la direction n'a en rien entamé la détermination, bien au contraire. Les jockeys sont fiers de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont décidé de faire.

Correspondant LC

Grande-Bretagne

Les affrontements racistes d'Oldham

DERRIÈRE LES SURENCHÈRES DÉMAGOGIQUES DES POLITICIENS

Les affrontements qui ont éclaté dans la nuit du 27 mai à Oldham, cité ouvrière de l'agglomération de Manchester, ont bouleversé l'ordonnement bien rodé de la campagne électorale en cours.

Tout semble avoir commencé par une rixe entre deux groupes, l'un formé de jeunes Anglais d'origine asiatique et l'autre de jeunes Anglais de souche. Les renforts appelés par ce second groupe se seraient alors répandus dans le quartier bengali de Glodwick Street, au centre-ville, pour s'y livrer à un début de ratonnade. Les jeunes du quartier se seraient alors mobilisés en nombre pour d'abord faire face aux assaillants, puis pour repousser à coups de pierres et de cocktails Molotov les forces de police antiémeute venues rétablir l'ordre.

Ces affrontements, qui ont duré toute la nuit du 27 au 28 mai, se sont ensuite reproduits au cours des deux nuits suivantes, bien que de façon sporadique, à

Glodwick et dans d'autres quartiers asiatiques, là encore semblait-il suite à des descentes de bandes de jeunes racistes blancs.

Il faut bien se rendre à l'évidence. Les affrontements d'Oldham n'ont rien à voir avec les émeutes des quartiers pauvres des grandes villes qui marquent les années 1980-1990, lorsque toute une jeunesse, en majorité de couleur (parce qu'ils constituaient la majorité de ces quartiers) mais pas seulement, s'en était prise aux symboles de la richesse dont ils étaient privés et du harcèlement répressif dont ils étaient victimes.

A Oldham il s'agit d'autre chose. Sans doute, comme toutes les villes ouvrières du nord-ouest de l'Angleterre, Oldham connaît les contrecoups de la crise et du

chômage. Le textile, qui constituait son unique industrie, a presque totalement disparu au cours de ces dernières années.

Mais le quartier de Glodwick, bien que modeste, n'est pas parmi les plus pauvres. Et ses habitants, en particulier sa jeunesse, bien que touchée elle aussi par le chômage, comporte par exemple plus d'étudiants et de diplômés que bien d'autres quartiers. Il est significatif à cet égard qu'au cours des affrontements il n'y ait pas eu de pillage et que les édifices endommagés l'aient été parce que leurs propriétaires étaient accusés de racisme.

En fait Oldham a une longue histoire de tensions raciales, dont furent victimes d'abord les Antillais amenés là dans les années 1960 par les usiniers du textile pour servir de main-d'œuvre à bon marché, puis par la suite les Asiatiques qui les remplacèrent ou qui vinrent de Manchester suite à la hausse galopante de l'immobilier.

Car il existe dans cette ville toute une population de souche, depuis longtemps marginalisée par la crise, qui vit dans des quartiers de taudis que la municipalité a depuis longtemps abandonnés à leur sort. Et c'est dans cette population blanche pauvre, amère d'être ainsi marginalisée, que la gangrène raciste prend la forme de gangs ratonneurs plus ou moins organisés - comme c'est d'ailleurs le cas dans bien d'autres quartiers pauvres du pays, y compris dans certaines banlieues de ses villes les plus riches, comme Londres en particulier.

Alors Blair a beau jeu d'accuser l'extrême droite raciste d'être responsable de la situation à Oldham qui, selon lui, serait exceptionnelle. Certes cette ville a été l'une des cibles privilégiées du British National Party (BNP), du National Front et autres groupuscules d'extrême droite et le président du BNP l'a choisie pour se présenter aux législatives du 7 juin. Mais pourquoi Oldham est-il un terrain si fertile pour le racisme ? Et est-ce le seul ? Que dire des jeunes de couleur qui sont grièvement blessés, parfois mortellement, presque tous les

jours dans l'agglomération londonienne par des gangs racistes ? Que dire de l'hostilité croissante dans les cités les plus pauvres contre ces « immigrés » qui auraient « toutes les faveurs », en particulier en matière de logement, alors que les pauvres, eux, doivent se contenter de taudis ?

A qui la faute, sinon aux politiciens conservateurs puis travaillistes, qui depuis vingt ans ont arrêté la construction de logements sociaux ? Et qui, depuis quatre ans, pour détourner l'attention du monde du travail, se livrent à une surenchère sans fin, en montrant du doigt les immigrants comme s'ils constituaient une menace ?

Alors les politiciens peuvent bien se draper dans leur bonne conscience soi-disant libérale et s'absoudre mutuellement de toute responsabilité dans les événements d'Oldham, comme l'ont fait les leaders conservateurs et travaillistes, ce sont eux qui en attisant les flammes du racisme fournissent leurs armes aux nerfs racistes, organisés ou pas, qui sévissent à Oldham et ailleurs.

François ROULEAU

Pérou

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA MÊME MISÈRE

C'est finalement Alejandro Toledo, un économiste de 55 ans, qui avait été l'un des artisans de la chute de Fujimori, qui a quitté le pouvoir et même le pays en novembre dernier, qui l'a emporté avec près de cinq points d'avance (52 % contre 47,8 % selon les derniers résultats connus) sur son adversaire de ce deuxième tour de l'élection présidentielle, Alan Garcia, social-démocrate et ex-président de 1985 à 1990.

La fin du précédent régime avait été marquée par la mise au grand jour de la corruption de l'appareil d'Etat, qui s'était tra-

duite par le truquage de la précédente élection présidentielle, il y a quatorze mois. Aujourd'hui, Washington garantit au monde entier que ces élections se sont déroulées sans truquage. La comédie de l'élection présidentielle nord-américaine donne toute la valeur de cette « garantie ».

Et, bien entendu, la pourriture de l'appareil d'Etat n'est pas effacée d'un coup de baguette magique. Les Péruviens qui sont dans l'obligation d'aller voter n'avaient le choix qu'entre un ex-président qu'ils ont déjà vu à l'œuvre et un nouveau qui n'a encore rien fait, même si ses travers connus (consommation de drogue et fréquentation des prostituées) n'en faisait pas un candidat très attrayant.

Si on ajoute qu'il a poussé la démagogie jusqu'à se déguiser à l'occasion en Pachacutec, un chef inca qui parvint à conqué-



Garcia, le vaincu, et Toledo, le vainqueur, semblent s'entendre comme larrons en foire.

AFP

rir et unifier en un empire le monde inca (au XV^e siècle), on aura compris que cet aventurier politique, avide de pouvoir, n'a que mépris pour les travailleurs, les chômeurs et les paysans pauvres dont il lui fallait gagner les voix pour l'emporter.

Malheureusement il n'y avait aucun candidat pouvant exprimer les intérêts des masses pauvres de ce pays de 26 millions d'habitants, et Alejandro Toledo ne s'est pas privé de mettre en avant ses origines indiennes (il est le premier président péruvien d'origine indienne), et le fait qu'il a

gagné sa vie autrefois comme cireur de chaussures et vendeur de journaux. Mais, depuis, des études d'économie l'ont conduit à un poste de consultant de la Banque mondiale, c'est-à-dire à devenir un acteur d'un des instruments dont l'impérialisme dispose pour imposer sa domination à un pays pauvre comme le Pérou.

Pour se faire élire, Toledo a multiplié les promesses à une population dont 60 % survit grâce à des « petits boulots ». Il a promis de créer 2,5 millions d'emplois, d'augmenter les salaires, de baisser les impôts, de

développer l'agriculture et l'industrie, d'améliorer l'éducation, d'augmenter le nombre des fonctionnaires, d'attirer les investissements étrangers et de gérer sérieusement les caisses de l'Etat, alors qu'il sait d'ores et déjà qu'il n'en fera rien.

Quant à la lutte contre la corruption entamée par le président par intérim, Panagua, elle a laissé en place cet appareil militaire réactionnaire qui, comme dans tant de pays pauvres, détient la réalité du pouvoir. L'arrestation de plusieurs généraux et de près de 200 hauts officiers poursuivis pour corruption n'y changera rien.

C'est sur la situation économique et sociale que la population attend des résultats, dans un pays où la récession a fait qu'un Péruvien sur deux est sans travail. Pour gouverner, il lui faudra s'allier avec d'autres partis politiques, car son propre parti, Pérou Possible, n'a que 45 sièges sur les 120 du Parlement. Mais quelles que soient les combinaisons politiques éventuelles, les travailleurs et les pauvres du Pérou n'ont rien à attendre ni de Toledo ni de ses semblables.

Jacques FONTENOY